Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Administration et Rédaction:

1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Tél. 2964

Abonnement:

Un an, Canada........ $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $5.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I. Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

14ème Année. 2-705 PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi 10 décembre 1924 No. 40

La Convention des Commissaires
L'ASSEMBLEE ANNUELLE

Les lecteurs du "Patriote" savent déjà que nos organisations nationales préparent, pour la fin de février ou le commencement de mars, un grand congrès qui aura lieu à Régina.

Il faut absolument que ce congrès, comme ceux qui l'ont précédé, soit un succès aussi bien par le travail fait que par le nombre des délégués.

La question scolaire, qui est et restera longtemps encore la plus importante de toutes nos questions, y sera comme de coutume au tout premier plan. C'est dire que nos commissaires d'école voudront être très largement représentés, parce que c'est sur eux surtout que retombe la responsabilité du problème scolaire.

Ces congrès sont un peu comme les grandes monoeuvres de l'armée franco-canadienne de la Saskatchewan. Chaque groupe, chaque district, chaque paroisse y a sa place désignée et retenue d'avance. Une place qui reste vide marque une défection; et une défection, devant les problèmes que nous avons à étudier, et dont la solution intéresse si puissamment toute la race, ressemble beaucoup à une trahison devant l'ennemi. Cette trahison, nos commissaires d'école ne voudront pas la commettre, et tous nos districts tiendront, j'en suis sûr, à se faire représenter par un ou plusieurs délégués.

Il est une chose que nous devons bien comprendre, c'est que le salut de la cause qui nous est chère dépend entièrement et uniquement de nous. Quels que soient les règlements que nous obtenions, ceux-ci demeureront sans effet, si nos commissaires d'école, et notre personnel enseignant ne sont pas à la hauteur de leur tâche.

L'un des résultats les plus appréciables de nos Congrès, c'est de réveiller le patriotisme parfois somnolent des nôtres et de montrer à nos commissaires et à nos instituteurs la beauté redoutable de leur tâche, et les magnifiques responsabilités que la race a placées sur leurs épaules.

C'est pourquoi il serait bon que tous les Commissaires d'école franco-canadiens de la province, et la totalité de notre personnel enseignant, puissent assister aux séances du Congrès.

Pour rendre ceci possible, on autant que les circonstances le permettent, l'Association des Commissaires a toujours admis trois délégués par district; et à ce propos, il ne serait peut-être pas inutile de rappeler que le secrétaire peut tout aussi bien que les Commissaires être délégué. Dans le but de donner plus de latitude encore aux Commissaires, scolaires, nous avons même admis dans le passé, les délégués non commissaires, mais représentant un district dont les officiers étaient empêchés de se rendre au Congrès. Ceci est une preuve manifeste du grand désir que nous avons d'avoir à nos séances un aussi grand nombre que possible de délégués, en vue de tout le bien qu'ils en retireraient et qu'ils vont ensuite faire partager par ceux dont ils sont les mandataires.

Mais, il ne faut pas oublier que, si nous admettons à nos séances plusieurs délégués d'une même commission scolaire, la loi n'autorise les districts qu'à payer les dépenses de voyage d'un délégué. Et pour que cette dépense puisse être faite légalement, il faut que la nomination de ce délégué soit votée à l'assemblée annuelle. Cette assemblée annuelle a lieu en décembre dans les districts urbains, et en janvier dans les districts ruraux. C'est donc à nos amis d'y penser. Il serait fâcheux que, par une négligence coupable, cette importante question ne soit pas soulevée à l'assemblée annuelle.

Encore une fois, de graves questions se discuteront durant ce congrès. Il nous faut le concours actif de tous nos districts. Il faut que nous montrions par notre présence, combien cette question scolaire nous tient à coeur. Des abstentions nombreuses seraient interprétées contre nous; et nos adversaires auraient le droit d'en tirer des conclusions bien dangereuses pour notre cause. Il est donc essentiel qu'à l'assemblée annuelle, de décembre dans les villes, ou de janvier dans les campagnes, le principe de l'envoi d'un délégué soit voté. Un oubli serait impardonnable.

Mais il ne faut pas non plus perdre de vue qu'à cette assemblée annuelle de janvier a lieu l'élection des Commissaires. Trop souvent on se désintéresse de cette assemblée, pourtant si importante. Il fait froid,— c'est loin,— et par peur de l'effort, par crainte du sacrifice à faire, on ne se dérange pas, l'on reste chez soi; et le résultat: c'est que trop souvent une minorité turbulente, qui, elle, se dérange, impose ses volontés et s'empare de l'administration du district. Ensuite l'on vient crier au fanatisme, pendant qu'on a seulement le droit de se frapper la poitrine et de faire son "mea culpa". Tous les ans, nous perdons quelques districts par cette apathie de quelques uns des nôtres, ou par manque d'organisation.

Je dis, manque d'organisation parce qu'une élection de commissaires d'écoles ne s'improvise pas, elle se prépare.

Il faut que ceux qui s'intéressent à l'avenir de nos écoles dans chaque paroisse, ou dans chaque groupe, choisissent le meilleur candidat. Non pas forcément l'homme le plus populaire, qui n'est que trop souvent populaire parce qu'il n'a jamais rien fait, ni bien, ni mal; mais l'homme le plus actif, le plus énergique, le plus dévoué, le plus compétent. Un homme assez prudent pour ne pas aller inutilement casser les vitres, mais assez déterminé pour rester debout, même devant certains inspecteurs, dont quelques uns interprètent la loi, non pas telle qu'elle est, mais telle qu'ils la voudraient.

La race de demain sera ce que l'école l'aura faite; et l'école à son tour sera en grande partie ce que les Commissaires l'auront faite.

C'est pourquoi l'élection de ces Commissaires est un événement très grave. Ceux qui par paresse, par négligence restent chez eux, et laissent par surprise élire un mauvais commissaire, commettent une faute très grave. Pendant que ceux, heureusement très rares, qui par vengeance, par animosité personnelle, ou par tout autre motif, font alliance avec des étrangers et livrent l'école à nos adversaires, commettent une véritable infamie, qui les marque au front du signe indélébile des traîtres à leur race et à leur patrie.

Il faut que partout nos amis s'occupent, dès à présent, de cette assemblée annuelle, et de cette élection des commissaires. Il ne faut pas qu'au Congrès, nous entendions dire: "Tel ou tel district n'est pas représenté parce que, par trahison ou par manque de préparation, nous y avons été battus, à l'assemblée annuelle.

Il ne suffit pas d'avoir des Congrès tous les deux ans, si, entre ces Congrès, nous restons couchés.

Il ne suffit pas non plus de crier bien haut notre patriotisme, si nous pratiquons la politique des bras croisés.

Le mot d'ordre d'ici la fin janvier doit être partout de veiller à l'élection des Commissaires et à la nomination du délégué à envoyer au Congrès.

Raymond Denis.
Président de l'Association des Commissaires

Instituteurs et institutrices disponibles

L'Association Interprovinciale peut disposer de plusieurs instituteurs et institutrices possédant des diplômes de la Sask. Les salaires demandés sont de $110. à $125. suivant l'expérience. La plupart de ces instituteurs ou institutrices préféreraient une école avec logement, et seraient prêts à enseigner dans la première quinzaine de janvier. Comme le nombre en est restreint, on ferait bien de se hâter d'écrire au secrétaire de l'Association, M. Raymond Denis, Vonda, Sask.

———:*:———

Une résolution pleine de bon sens

La convention annuelle de l'Association des Grain Growers aura probablement lieu à la fin de janvier. L'exécutif décidera à sa réunion du 19 et 20 déc. l'époque de la convention et la ville où elle se tiendra. Saskatoon sera peut-être choisie de préférence à Régina, car elle offre de leur fournir le local gratuitement.

Des 50 résolutions déjà proposées, l'une surtout mérite d'être signalée; elle vient de Tramping Lake et se lit comme suit: "Que les résolutions portant sur la religion, la prohibition, la politique, les langues, les écoles séparées, n'apparaissent pas au programme de la convention". Voilà une résolution pleine de bon sens et dont l'adoption contribuerait beaucoup à garder l'Association des Grain Growers dans son vrai rôle. "Chacun son métier, a dit le fabuliste, et les vaches seront bien gardées."

———:*:———

M. Drayton apprend le français

Sir Henry Drayton séjourne, parait-il, actuellement en France, pour y apprendre le francais. Il se préparerait à gagner la province de Québec au parti conservateur aux prochaines élections fédérales. C'est une preuve de plus que la langue des Canadiens-français est bel et bien le français et non le patois.

Mais ce pauvre cher homme, pourquoi va-t-il si loin étudier une langue dont il pouvait acquérir la maîtrise sans sortir de son pays.

On aurait pu le "cirer" tout aussi bien au Canada qu'en France, et lui donner un peu du vernis littéraire qui manque à tant de ses congénères bouffis de Toronto.

Peut-être voulait-il apprendre le "Parisian French"!

———:*:———

"Canadiana"

L'Histoire du Canada n'est pas assez connue.

C'est pour la faire mieux connaître et aimer que M. l'abbé Oscar Génest, du Séminaire de Québec, vient de publier, sous le titre de "Canadiana"—un magnifique album artistique d'un vif intérêt et d'une éminente utilité.

Dans une alternance ingénieuse de gravures anciennes, de tableaux, de portraits, de cartes, d'autographes, le tout éclairé par quelques citations courtes, bien au point, et quelques tables chronologiques, c'est toute l'Histoire du Canada qui revit sous nos yeux.

Ce livre, grand format, de 138 pages, est imprimé sur papier de luxe. Il est dédié aux jeunes et il est intéressant pour tous. C'est dans toutes les familles canadiennes qu'il devrait se trouver pour apprendre notre histoire aux petits et aux grands.

Qu'on se le procure en écrivant soit à l'auteur soit à l'Action Catholique, Québec. Le prix de ce beau livre-album n'est que de 80 sous franco.

———:*:———

"L'Almanach de la Langue Française"

Les almanachs tendent de plus en plus à devenir de petites encyclopédies. On leur fait tout dire, depuis les fêtes de chaque jour et les phases de la lune, jusqu'aux dernières découvertes scientifiques et aux plus récents succès de librairie, en passant par les plus succulentes inventions de nos modernes cordons bleus.

Il en est un cependant qui, pour avoir des prétentions plus modestes est unique en son genre. Il s'est fait une spécialité des choses de chez nous. En des tableaux très brefs, mais finement brossés, il promène ses lecteurs à travers la vie religieuse, nationale, artistique, littéraire et économique du Canada français, et il porte ce nom qui parle au coeur, l'"Almanach de la Langue Française."

En le présentant au public, M. Antonio Perrault nous apprend que "c'est le dixième de la série." Et il ajoute: "1925 est un anniversaire qui doit être marqué d'une minute de réflexion."

Oui, depuis dix ans, ce propagandiste de solidarité catholique et française " renseigne et fait réfléchir" tout en amusant. "Son titre seul, rapelle aux esprits les plus distraits, chaque jour de l'année, leurs devoirs envers le parler des aïeux."

Ces devoirs, M. Perrault les a magnifiquement résumés dans la préface: "Que la nouvelle génération, dit-il, vaille, mieux que la nôtre. Formons nos enfants au culte de la langue française. Donnons-leur le souci de la parler, d'en assurer le maintien au Canada, surtout de la parler de façon convenable. Que leur langage ne soit pas un français mou, déformé, corrompu, mais la vraie langue française, aux vocables simples et nets, celle qui exprime magnifiquement et mieux que les autres la clarté de l'âme, la vivacité de l'esprit, la bonté du coeur."

L'"Almanach de la Langue Française" est un manuel de fierté nationale, et à le parcourir on comprend toute la justesse des paroles de M. l'abbé Groulx: "Le Canadien francais qui a honte de sa race en a honte gratuitement. Son manque de fierté ne signifie pas seulement manque de coeur, mais manque d'esprit."

Si nous ajoutons à cela que l'Almanach de 1925 contient deux articles sur la Saskatchewan, nos lecteurs se rendront facilement compte qu'une place d'honneur lui revient à tous nos foyers, dans les mains de tous nos enfants.

"Que Dieu nous donne des saints!"

—Pour le mois de décembre, l'Apostolat de la Prière propose à ses membres, comme intention générale, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape, cette aspiration, qui répond éminemment aux besoins de notre époque moderne: "Que Dieu nous donne des saints!" Tout le monde catholique éprouve l'impérieux besoin d'une floraison nouvelle de sainteté, sur la terre, afin de réagir plus efficacement contre le fléau du matérialisme envahisseur. Nous, catholiques du Canada, qui ne saurions, nous dire hors des atteintes d'une pareille nécessité, nous profiterons de l'occasion propice pour implorer du ciel, avec la bénédiction précieuse de plus nombreux serviteurs du Christ vivant leur foi jusqu'à l'héroïsme, la prompte confirmation officielle, par l'autorité exclusive de l'Eglise, de la réputation de sainteté qui s'attache, en nos annales, à de multiples personnages dont la piété fut exemplaire: les Laval, les Marie de l'Incarnation, les Catherine de S.-Augustin, les Marguerite Bourgeoys, les Madame d'Youville, les Brébeuf, les Lallemant; les Jogues, les Bourget, les Mère Caouette, les Pampalon, les Frère Didace.

———:*:———

Le résultat des élections en Allemagne

Berlin.— Les élections générales qui ont eu lieu dimanche en Allemagne maintiennent le chancelier Marx au pouvoir, avec une majorité augmentée.

Les socialistes ont fait le gain de plusieurs sièges aux dépens des communistes.

La parti chauviniste du général Ludendorff n'a pas eu de succès.

Le premier résultat des élections a été de relever les valeurs allemandes à la Bourse, vu que le parti au pouvoir est favorable à l'exécution du plan Dawes pour les réparations.

———:*:———

La transmission des photographies par radio est un succès

New-York.— Un portrait du président des Etats-Unis a été lancé dans l'espace par radio, hier après-midi, à Londres, et vingt minutes plus tard il était reproduit ici.

Lorsque le portrait terminé fut enlevé du cylindre oscillant dans le bureau de la Radio Corporation of America, le stylet qui l'avait tracé resta immobile un moment, puis un bruit se fit entendre, le crayon s'inclina de-ci, de-là, et après avoir touché de nouveau le papier, il traça ces mots d'un vieux proverbe chinois: "Ce dessin vaut dix mille mots". De nouveau le crayon s'immobilisa, puis se remit à danser autour du cylindre et traça les portraits absolument ressemblants du premier ministre Baldwin, du secrétaire d'état Hughes, du prince de Galles, de la reine Alexandra, du H.M.S. Reclamation échoué dans Tees River, la fin de la course à relais Oxford-Cambridge, puis reproduit une peinture murale de la Royal Academy.

Les officiers de la Radio Corporation ont déclaré après cette démonstration que l'invention de la transmission des photographies, des peintures et des messages imprimés par sans fil était un succès.

———:*:———

31,000 enfants malades dans les écoles publiques

Régina.— En réponse à une question posée en chambre par le député d'Elrose, M. Latta a dit que les 14 gardes-malades employées par le département de l'éducation avaient visité, en 1923, 1,535 écoles et 1,296 maisons privées, examiné 45,000 élèves des écoles publiques et trouvé des symptômes de maladies chez 31,000 enfants. Les gardes-malades ne soignent pas elles-mêmes, elles remettent les enfants valétudinaires aux parents qui les conduisent chez un médecin.

La nouvelle loi des liqueurs

Régina.—Le gouvernement a enfin déposé son projet de loi régissant la vente des liqueurs, et la discussion en Chambre est commencée.

La nouvelle loi s'adapte fidèlement à la volonté populaire telle qu'exprimée par le plébiscite de juillet dernier.

Deux choses ressortaient clairement de ce plébiscite: que la prohibition soit abolie et que les intérêts particuliers soient exclus du commerce des liqueurs.

La loi se conforme à ces deux points: 1o. en accordant largement la facilité de se procurer des liqueurs, aux magasins de la commission; 2o. en réservant à la commission exclusivement le droit de vendre de la bière dans les districts ruraux.

Voici les principales dispositions de la nouvelle loi:

1o. La vente des liqueurs est administrée par un bureau ou commission de un, deux ou trois membres, selon ce que décidera le gouvernement.

2o. Aucune licence pour la vente de la bière n'est accordée.

3o. La commision peut établir des magasins généraux de liqueurs dans chacune des sept cités de la Province (Régina, Moose Jaw, Saskatoon, Prince-Albert, North Battleford, Weyburn, Swift Current et dans la ville de Yorkton.

4o. Le reste de la province est divisé en 113 districts ruraux comprenant chacun trois municipalités, et dans ces districts, la commission peut établir des magasins, mais pour la vente de la bière seulement.

5o. Pour établir des dépots de bière dans les districts ruraux la commision devra donner un avis de 30 jours.

6o. Les gens du district peuvent faire une pétition contre l'établissement d'un dépôt de bière. Il suffit que la pétition soit signée par 15 pour cent des électeurs. Dans ce cas la question sera soumise au vote des électeurs de ce district.

7o. Dans les districts de ville les gens ont le droit à la majorité du vote, de faire abolir en aucun temps les magasins le liqueurs de cette ville. Dans les campagnes, les gens d'un district ont le même droit, mais seulement deux ans après que le dépôt de bière a été établi.

8o. Toute liqueur doit se vendre en récipients cachetés et au comptant seulement. Aucune personne au dessous de 21 ans ne peut acheter de liqueur.

9o. Aucune personne dans la province n'a le droit de vendre de la bière forte ou de la petite bière (near beer). Ce droit est réservé exclusivement à la commission.

10o. Une personne peut acheter le même jour une pinte de liqueurs fortes, 2 gallons de vin, 4 gallons de bière.

11o. Les médecins, pharmaciens, vétérinaires peuvent fournir de la liqueur par ordonnance et avec permis comme autrefois.

12o. La commission ne s'occupe que de la vente des liqueurs. C'est la police provinciale et la police municipale qui sont chargées de faire observer la loi sous la surveillance du département du procureur général comme pour les autres lois.

13o. Une disposition s'applique aux banquets publics. On ne peut y servir que du vin et de la bière. La quantité est limitée à une chopine de vin et une pinte de bière pour chaque convive et les organisateurs du banquet doivent se munir d'un permis.

Dans les hôtels, toute consommation publique de liqueur est interdite. Seuls les pensionnaires peuvent en prendre ou en garder dans leur chambre.

Les amendes

Les amendes pour infraction à la loi varient de $200. à $1,500.

Le propriétaire d'une maison est responsable des désordres qui se produisent chez lui.

Personne ne peut acheter de liqueur d'un particulier ou lui en vendre.

Le mode de livraison est laissé à la commission.

Vin de messe

La commission a le pouvoir de choisir les fonctionnaires et de faire des réglements pour l'administration de la loi. On remarque entre autres choses qu'elle peut accorder des permis et faire des règlements pour le vin de messe.

La différence avec les autres provinces

Le nouveau plan de régie des liqueurs que propose le gouvernement de la Saskatchewan a plusieurs points communs avec celui des autres provinces: Québec, le Manitoba, l'Alberta, la Colombie. Il s'en distingue surtout par l'établissement de dépôts de bière dans campagne tenus par le gouvernement et par l'option locale qui permet, à la majorité du vote, de faire abolir le magasin de liqueur d'une ville ou d'une campagne ou d'empêcher l'établissement d'un dépôt de bière dans une campagne.

L'exclusion de tout intérêt particulier dans le commerce des liqueurs est un bon principe. Il devrait contribuer à la suppression de plusieurs abus et à une meilleure observation de la loi.

Le gouvernement s'est certainement efforcé de présenter une loi aussi bonne que possible pour concilier la liberté individuelle et le bien public dans cette matière difficile.

———:*:———

10,180 permis d'enseigner

D'après certaines réponses de M. Latta en chambre, il appert que depuis 1906, 10,180 permis d'enseigner ont été accordés à des personnes d'en dehors de la province, et que 13,661 étudiants ont passé par les écoles normales de la Saskatchewan. En 1924, 9,416 élèves subirent les examens du huitième grade et 6,587 obtinrent leur diplôme.

———:*:———

Des bourses de français en Colombie

"Le Lieutenant-Gouverneur de la Colombie Britannique, M. Nicol, vient de créer cinq bourses d'étudiants pour envoyer en France pendant trois années consécutives de jeunes Canadiens anglais qui étudieront à fond la langue française, écrite et parlée".

Le prix sera élevé

En présentant le nouveau projet de loi, vendredi, l'hon. J. A. Cross, procureur général, fait remarquer qu'il a peu d'espoir que la Commission puisse vendre ses liqueurs à bas prix.

Le prix sera le même pour tous les endroits de la province cependant, quelle que soit la distance.

Les dépôts de bière ne seront pas nécessairement établis tout de suite.

———:*:———

D'autres centres veulent des magasins de liqueur

Régina.— Une délégation de Melville, pilotée par J. A. Smith, député de Pheasant Hills, s'est rendue auprès des honorables Cross, Hamilton et Gardiner, pour protester contre l'omission de Melville sur la liste des villes ayant droit à un dispensaire de liqueurs. On dit que Maple Creek, Gravelbourg, Shaunavon, Estevan et nombre d'autres s'apprêtent à faire la même démarche.

———:*:———

Questions de politique fédérale

Régina.— Avant de s'engager dans la discussion de la nouvelle loi des liqueurs, la Chambre a adopté une résolution demandant que le chemin de fer de la Baie d'Hudson soit terminé, et une autre résolution demandant droit de vote contre le sénat, lorsque celui-ci s'oppose à une mesure déjà deux fois approuvée par la Chambre des Communes, comme ce fut le cas pour le programme de construction des embranchements du C. N.

L'Evangile

Ch. XV. — *Tempête apaisée. Les possédés de Gérasa.*

(S. Mt., VIII, 18, 23-34: IX, 1; S.M., IV, 35-40: V., 1-21: S. L., VIII, 22-39.)

Ce jour-là, Jésus se voyant assailli de multitudes innombrables, **dit** à ses disciples: "Allons de **l'autre** côté du Lac."

Les disciples congédièrent la foule, **et, le soir venu,** ils le rejoignirent et montèrent avec lui dans **une barque**.

D'autres bâteaux les suivirent.

Tandis qu'ils ramaient, un **terrible coup** de vent s'abattit tout à **coup sur** le lac et souleva une violente **tempête.** Le vent poussait **les vagues** dans la barque et elle **s'emplissait.** Le danger était **grand.** Cependant, Jésus, couché à **la poupe,** la tête sur un coussin, **s'était** endormi. Les disciples **l'éveillèrent** en criant:

"**Maître,** nous périssons! N'en a**vez-vous** point de souci? Sauvez-**nous!**"

"—Que craignez-vous, hommes **de peu** de foi? dit Jésus. où donc **est-elle** votre foi?"

Puis il se lève, gourmande le **vent** et commande à la mer:

"Cesse de gronder, tais-toi!"

Aussitôt le vent s'arrêta, et il se fit un grand calme.

"Pourquoi vous épouvanter, dit-il alors à ses disciples. N'avez vous pas encore la foi?"

Et tous, saisis d'admiration et de crainte, se disaient l'un à l'autre:

"Quel est celui-ci? Il commande aux vents et à la mer, et ils obéissent!"

Ils naviguèrent vers le pays des Géraséniens, qui est en face de la Galilée. Comme Jésus abordait, deux hommes, possédés depuis longtemps de l'esprit immonde, le voyant de loin, accoururent à lui, et se prosternant à ses pieds, ils l'adoraient. Incapables de se tenir dans une maison, ils habitaient les sépulcres (1); souvent liés de chaines et les fers aux pieds, ils avaient brisé les fers et rompu les chaines. Ils ne pouvaient souffrir aucun vêtement. Personne n'était parvenu à les dompter. Sans cesse agités le jour, et la nuit, ils erraient dans la montagne déserte, et parmi les tombeaux, criant, se meurtrissant le corps avec des pierres, objets de si grande épouvante que nul n'osait plus passer par là.

Ils poussaient de grands cris et disaient:

"Que viens-tu réclamer de nous, Jésus, Fils du Dieu Très-Haut. Viens-tu nous tourmenter avant le temps? Nous t'adjurons par Dieu, de ne point nous torturer."

Jésus, en effet, ordonnait à l'esprit immonde de sortir de ces hommes:

"Quel est ton nom, lui demanda-t-il."

"—Légion est mon nom, car nous sommes nombreux."

Et la multitude des démons suppliait Jésus de ne pas les chasser hors du pays, ni de les précipiter dans l'abime.

Or il y avait, non loin de là, sur la montagne, un grand troupeau de porcs qui paissaient.

"Si tu nous chasses, dirent les démons, envoie-nous dans ces pourceaux."

" Allez!" commanda Jésus.

Sur-le-champ, ils sortirent des possédés et entrèrent dans les pourceaux; et le troupeau, d'environ deux mille, prenant une course impétueuse, se précipita dans la mer et s'y noya (2).

A cette vue, les gardiens du troupeau s'enfuirent et racontèrent dans la ville, dans les métairies et dans la campagne, ce qui venait d'arriver.

Alors, toute la ville vint à Jésus et trouva les possédés assis à ses pieds, calmes, vêtus et complètement guéris. Les témoins du prodige redirent alors et comment les démoniaques avaient été délivrés, et ce qui était advenu du troupeau. Epouvantés, les habitants supplièrent le Seigneur de s'éloigner d'eux. Jésus revint donc vers la barque pour repasser le Lac. A ce moment, l'un de ceux qui avaient été guéris, le supplia de l'admettre avec lui. Jésus s'y refusa et le renvoya en disant:

"Retourne dans ta maison, et raconte aux tiens ce que Dieu a fait, et comme il t'a pris en pitié."

Cet homme s'en alla, et publia par toute la ville et dans la Décapole le grand prodige que Dieu avait fait pour lui. Et tous étaient saisis d'admiration.

(1) Les sépulcres des juifs étaient hors des villes; c'étaient des grottes, creusées dans le roc, ou des édicules bâtis de pierres ou de briques.

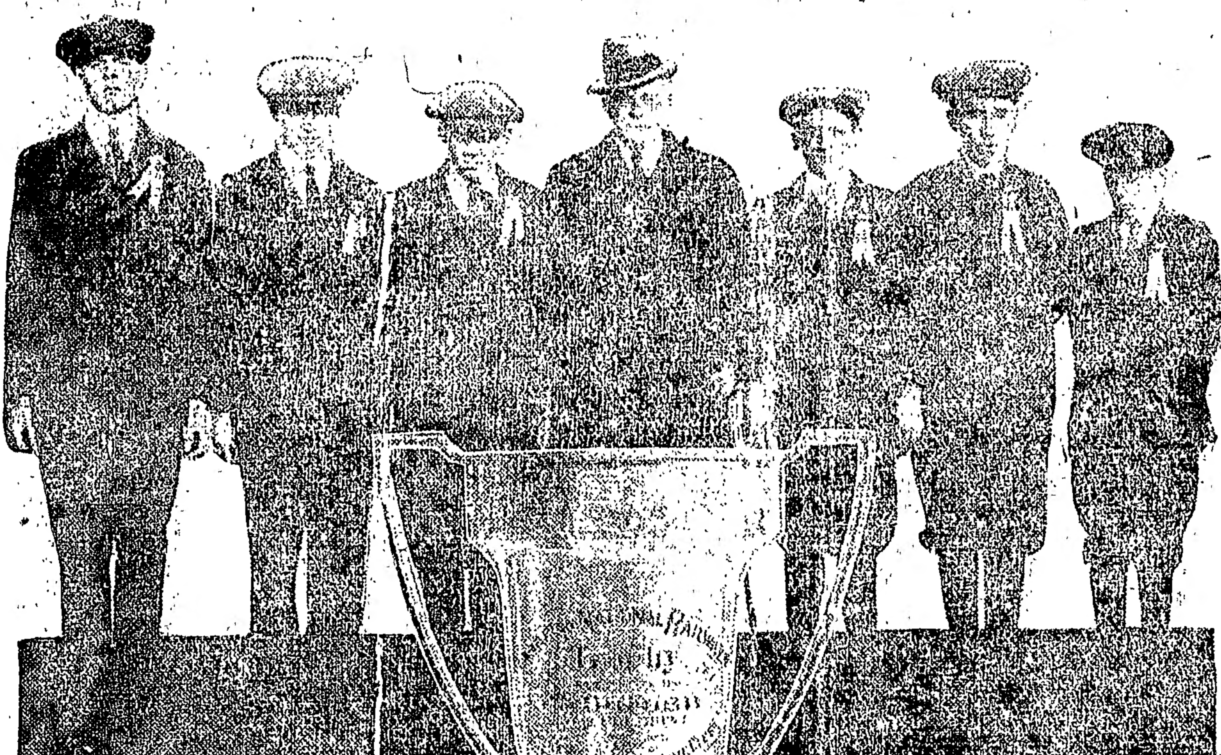
(2) Dieu est le Maître de tous nos biens et peut en disposer comme il lui plait. De plus, on voit, dans cette permission donnée au démon, un châtiment pour les Géraséniens, que leur trop grand attachement aux biens matériels empêchait de recevoir la Parole de Dieu.

Réponses aux questions

Les mariages peuvent-ils être permis l'après-midi ou le soir?—

En règle générale, à moins de raisons sérieuses, le mariage entre catholiques doit être célébré le matin, et les deux époux doivent assister à la messe nuptiale durant laquelle l'épouse reçoit une bénédiction toute spéciale; les mariages mixtes, ne pouvant se célébrer à l'église, peuvent être célébrés à n'importe quel moment de la journée.

LAURÉATS D'UN CONCOURS D'ÉLEVAGE





Les jeunes gens dont la photographie est ici reproduite sont les vainqueurs des Clubs mixtes des jeunes éleveurs de porcs dans l'Ouest, un grand honneur puisque ces clubs, au nombre de trente, comptent plus de cinq cents membres.

Ces six garçonnets qui représentent les trois provinces des prairies furent invités à participer aux concours d'élevage institués à la foire d'hiver de Toronto et à concourir pour la coupe et les médailles offertes par M. W. D. Robb, vice-président du Canadien National, dans le but d'encourager l'élevage du porc dans l'Ouest. Après les concours dans leurs provinces les jeunes gens vinrent donc dans l'Est et firent excellente figure. Deux d'entre eux, les premiers de gauche à droite sur la photographie, ont gagné la coupe et les médailles que nous voyons reproduites ici.

La photographie du haut représente: Albert Jones et Peter Wylie, Vegreville, Alberta; Everett Lunan, Saint-Louis, Saskatchewan; M. W. D. Robb, vice-président du Canadien National; Raymond Neefs, Saint-Louis, Saskatchewan; Fraser McQuarrie et Nelson Shoemaker, Grandview, Manitoba.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Le premier prix du blé gagné par la Saskatchewan

Chicago.— J. Mitchell, de Dalinda, Sask., a remporté le championnat du blé à l'exposition internationale de Chicago. Il avait envoyé un exhibit de blé du printemps, qui fut classé premier parmi 515 spécimens exposés. C'est la 13ème fois en 14 ans que le Canada remporte le championnat.

Les cinq prix réservés aux pois jaunes ont été attribués à des Cadiens. Le premier alla à J. F. Hill de Lloydminster; le second à C.W. Stirling de Vancouver; le troisième au major H. G. Strange de Fenn, Alta.; le quatrième à H. C. Graham de Riverton, Alta.; et le cinquième à Wm. Rothe, de Fisherville, Ont.

Wm. Darnsbrough, père et fils, de Laura, Sask., se classèrent deuxième et troisième pour les pois d'autre couleur.

Quant aux autres palmes pour le meilleur blé, la seconde revint à Seagar Wheeler, de Rosthern, Sask., la troisième et la cinquième aux Etats-Unis; et presque toutes les autres à des Canadiens, puisque sur 30 ils en remportèrent 25.

:*:

La Saskatchewan produit les plus beaux chevaux

Chicago. — Les exhibits canadiens, à l'exposition internationale d'animaux à Chicago, sont haut côtés et remportent un grand nombre de prix. Les provinces des prairies se font remarquer par leurs magnifiques chevaux et leurs bestiaux, tandis que l'Ontario brille par ses moutons et son blé d'inde.

La Saskatchewan a gagné tous les prix pour les étalons Clydesdale. Le grand championnat Senior est allé à G. A. Weaver de Lloydminster, et le championnat junior au Dr. Reid de Canora. Dans la classe des animaux présentés par les collèges, c'est l'Université de l'Alberta qui est arrivée première.

:*:

La population du Canada a augmenté de 438,257 âmes en trois ans

Ottawa.—Depuis le recensement de 1921 la population du Canada a augmenté de près d'un demi million d'âmes. Les statistiques fédérales indiquent que toutes les provinces, l'île du Prince-Edouard exceptée, où il y eut diminution de 900, ont eu des augmentations. Dans le Youkon la population a aussi diminué de 600 âmes.

Voici les chiffres des provinces, et ceux de 1921:

Ile du P.-E.	87,700	88,615
N.-E.	533,000	523,837
N.-B.	399,400	387,876
Québec	2,480,000	2,361,199
Ontario	3,062,000	2,933,662
Manitoba	647,000	610,118
Sask.	815,000	757,510
Alberta	637,000	588,454
C.-B.	553,000	524,582
Yukon	3,550	4,157
T. N. O.	8,490	7,988

La population totale du Canada, en 1924, serait de 9,226,740; celle de 1921 était de 8,788,483, ce qui est une augmengtation de 438,257.

L'augmentation pour la Saskatchewan est de 57,490 et pour la province de Québec, de 118,801. L'Alberta a augmenté de 48,546 et le Manitoba de 36,882.

:*:

Une population de 50 millions pour le Canada

Londres. — Lord Morris, ancien premier ministre de Terre-Neuve, a prononcé dernièrement un intéressant discours. Il a rappelé l'histoire des grands empires qui ont existé avant le christianisme et les a mis en contraste avec le plus considérable de tous, l'empire britannique. Lord Morris a parlé du développement impérial et il pensé qu'on peut affirmer, sans crainte d'exagérer, que dans cinquante ans, le Canada comptera 50 millions d'habitants. Il prévoit aussi un égal développement pour les autres Dominions.

:*:

75,000 anguilles frétillantes

Philadelphie. — 75,000 anguilles frétillantes, pêchées sur les rives du St-Laurent, telle était la cargaison de la berge Borato, qui vient d'arriver de St-Jean, Québec. Mesurant en moyenne 5 pieds de long, elles ont donné du fil à retordre à l'équipage lorsqu'il s'est agi de les monter sur le pont pour les peser. Elles s'enroulaient autour de leurs jambes et ils avaient toutes les peines du monde à s'en défaire.

:*:

Grande usine de papier

Trois-Rivières. — Dans un an, la ville des Trois-Rivières possèdera la plus vaste manufacture de papier du monde entier. Elle aura une capacité de 600 tonnes de papier par jour. Elle pourra alimenter une foule de grands journaux tant que nous aurons du bois. Mais il parait, au train dont vont les choses, qu'il nous en restera bien peu.

:*:

Un canotier de Toronto à Paris

Paris.—Le canotier de Toronto, G. H. G. Smythe, qui doit faire le trajet de Londres à Rome à l'aviron, atteignit Calais le 20 nov. et Paris le 1 déc. Il a été l'objet ici d'une réception enthousiaste par le Rowing Club.

On ne dit pas s'il parle le Parisian French.

Le parti conservateur dans le pétrin

M. Léo Paul Desrosiers, correspondant d'Ottawa au *Devoir* fait les réflexions suivantes au sujet de la récente réunion conservatrice à Toronto:

Les élections générales canadiennes ne peuvent beaucoup tarder encore. Qu'elles se produisent au printemps prochain, après une session courte, comme on s'y attend maintenant dans la capitale, ou qu'elles retardent jusqu'à l'automne, elles auront certainement lieu en 1925. Le parlement actuel aura vécu quatre années, et c'est déjà beaucoup. Peu de ses prédécesseurs ont eu une existence plus longue, et ont pris avantage de la loi pour revenir à Ottawa pendant cinq années consécutives.

Sentant venir la tempête électorale, le parti conservateur a voulu se réorganiser. Il l'a fait dans des conditions absolument curieuses et qui trahissaient l'inquiétude aussi bien que les préoccupations des chefs.

Depuis 1921, en effet, les conservateurs parlaient d'une grande convention nationale pour réparer les ravages de leur dernière défaite. Une grande convention est utile à un parti pour coordonner ses forces, élaborer un programme, se choisir un chef, attirer l'attention publique sur lui et préparer d'une manière plus effective une victoire prochaine. Pourquoi a-t-on abandonné l'idée de la convention? La réponse vient d'elle-même: Parce que M. Meighen et ses amis, ne voulaient plus remettre en jeu la position de chef du parti conservateur. Le chef de l'opposition a des ennemis dont la rancune est longue et tenace. Ils auraient probablement profité des grandes assises du parti pour soulever cette question acrimonieuse, combattre le chef actuel, et tenter de faire triompher un autre candidat. Le public aurait probablement eu le spectacle de divisions intestines ordinairement répugnantes et n'y aurait pas puisé plus de vénération pour l'opposition.

Comment reviser aussi sans convention le programme du parti? Les conservateurs actuels sont probablement de l'avis de cet humoriste qui disait que le meilleur moyen de ne pas briser ses résolutions était de n'en pas prendre du tout. Ils n'ont pas élaboré de programme afin de ne pas être mis, comme tant d'autres partis, dans l'obligation de le violer tôt ou tard.

J. F. Pouliot élu député de Témiscouata

Rivière du Loup, Qué.— Les élections complémentaires du comté de Témiscouata ne pouvaient donner la victoire qu'au parti libéral, puisque les deux candidats étaient libéraux. Mais le candidat choisi par la convention, le Dr. E. A. Parrot, a été battu par son adversaire, Jean François Pouliot, candidat non officiel, par une majorité de 3000. Il remplace feu M. Gauvreau qui représenta le comté pendant 24 ans.

:*:

Un musée provincial pour Québec

Québec. — Le premier ministre a annoncé la construction prochaine du musée provincial à Québec. On affirme que ce musée sera construit sur le Parc des champs de bataille nationaux et que les travaux seront commencés à l'été prochain. La Commission des Beaux-Arts dirigera l'installation de ce musée provincial.

:*:

Nouvelle paroisse canadienne

On a béni, à Ste-Catharines, Ont., la pierre angulaire que les Catholiques canadiens-français de cette ville font ériger. Nos compatriotes de St. Catharines assistaient aux offices religieux de l'église polonaise, la seule église catholique de St. Catharines. Cette église sera sous le vocable de l'Immaculée-Conception. M. l'abbé Hamel en sera le curé.

Le Jubilé de l'Année Sainte

Decret de promulgation du jubilé aniversel de l'année sainte 1925—Texte de la bulle que le Saint Père vient d'envoyer aux catholiques du monde entier.

Pie, Evêque, Serviteur des Serviteurs de Dieu.

A tous les fidèles du Crist qui liront ces lettres, Salut et Bénédiction Apostolique.

A l'exemple de l'infinie miséricorde de Dieu, l'Eglise se propose, de temps en temps, d'attirer ou de ramener, par des moyens très spéciaux, à la pratique de la pénitence et à l'amendement de la vie, les hommes qu'une volonté détachée de la foi catholique, la lâcheté ou l'indifférence ont accoutumés à négliger les moyens ordinaires du Salut, et qui, loin de méditer avec attention et profit sur les dettes contractées envers la justice divine, vont jusqu'à en exclure le même souvenir. A la vérité, nos très chers frères, c'est bien un secours de ce genre, un secours extraordinaire à la rénovation des âmes que vous apportera très opportunément le *Grand Jubilé*, qui doit être célébré l'an prochain, dans la ville Eternelle, selon le rite des traditions anciennes. Jubilé solennel que la coutume qualifie du nom d'année sainte, parce qu'il s'ouvre, se poursuit, et se termine par des cérémonies saintes et qu'il est plus apte que tout autre moyen à promouvoir la sainteté des âmes.

1.—*Raison d'être du Jubilé*

a) *Fin principale: Expiation*

Or, s'il le fallut parfois jadis, il est aujourd'hui tout particulièrement nécessaire de vous répéter l'exhortation de saint Paul: *Voici maintenant le temps favorable, voici maintenant les jours de salut.* Vous ne sauriez assurément trouver un temps plus propice et plus convenable pour acquérir, chacun de vous, en son particulier, les grâces précieuses du pardon divin. Le doute d'ailleurs n'est point permis, c'est sous l'inspiration divine que l'Eglise a déterminé à des intervalles réguliers, au milieu des années qui se déroulent cette année d'expiation. L'Eglise, en effet, qui a emprunté avantageusement à l'Ancienne Alliance une foule de rites—élevés par elle à un ordre supérieur de signification et d'efficacité—a pareillement introduit dans les usages chrétiens, l'*Année Sainte*, symbolisée autrefois par l'*Année sabbatique*. Les bienfaits considérables qu'apportait aux Hébreux, tous les cinquante ans, cette institution divine, n'étaient-ils pas le présage et le type de grâces dont nous offrons aux fidèles l'acquisition au cours de l'*Année Sainte?* De fait, la raison d'être des deux institutions n'est point différente, mais les faveurs d'aujourd'hui l'emportent sur celles d'hier comme les choses spirituelles l'emportent sur les choses temporelles. Si, au cours de l'*Année Sabbatique*, les Hébreux rentraient dans "leur propre héritage, après avoir recouvré les biens pour eux aliénés": si les serviteurs, reprenant leur liberté, pouvaient réintégrer leur "ancienne famille"; si les dettes étaient remises aux débiteurs, sans aucun doute les mêmes avantages nous échoient et se réalisent pour nous, au cours de l'année expiatrice.

Tous ceux, en effet, qui accomplissent au cours du *Grand Jubilé*, les prescriptions salutaires du Siège Apostolique, restaurent et recouvrent dans leur intégrité les mérites et les dons qu'ils avaient perdus par le péché; ils sont arrachés à l'empire cruel de Satan, de nouveau acquis à la liberté *par laquelle le Christ nous a délivrés;* enfin par les mérites accumulés du Christ Jésus, de la Bienheureuse Vierge Marie et des saints ils sont pleinement libérés de toutes les peines qui auraient été la rançon nécessaire de leurs fautes et de leurs vices.

b) *Fins spéciales: paix, retour des égarés à l'unité catholique:*

Mais, ce n'est pas seulement à cette fin, c'est-à-dire à la purification des âmes et au soulagement de leurs misères, qu'est ordonnée la célébration du Grand Jubilé prolongée à l'année entière. Pendant ce *temps favorable*, non seulement la visite des lieux saints et les multiples exercices de la piété privée et publique, mais aussi les secours très abondants des grâces célestes, provoqueront puissamment l'élan des âmes de tous vers un plus haut degré de sainteté et aideront efficacement à la réorganisation de la société humaine. En effet, comme la licence effrénée des particuliers tourne au détriment de tous, ainsi, par une logique nécessaire, le retour des individus à des sentiments meilleurs et l'ardeur dont chacun d'eux s'empresse vers une vie plus saintement réglée, purifient et unissent plus étroitement au Christ la communauté humaine elle-même toute entière. Puisse donc cet événement solennel nous apporter en hâte une aussi complète restauration comme l'exigent les circonstances présentes!

C'est que, en réalité si le catholicisme a enregistré en ces derniers temps de sensibles progrès, si les foules—après avoir longtemps et profondément éprouvé combien était vain l'espoir d'un ordre de choses plus satisfaisant, et combien demeurait inquiet l'esprit qui a rejeté Dieu—semblent plus altérées de la religion, il faut cependant, encore refréner conformément aux préceptes de la Loi Evangélique, les avidités populaires et les cupidités déchaînées et cruelles des nations; il faut réaliser l'union des hommes dans la divine charité. Peut-il être en effet, question de renouer entre les peuples des liens de fraternelle union et de ramener une paix durable, tant que les citoyens n'ont pas revêtu, ni les gouvernements admis à leur conseils la véritable charité, trop longtemps endormie, que dis-je, trop longtemps déposée, au temps de la dernière guerre?

Or il est à peine besoin d'indiquer et d'exposer combien l'*Année Sainte* est efficacement ordonnée et merveilleusement apte à procurer cette pacification des individus et des nations. Est-il en effet un moyen plus approprié à procurer l'union des hommes entre eux que l'essaim vers Rome, seconde patrie des peuples catholiques qui se pressent autour du Père commun des fidèles et confessent d'une voix commune, la même Foi, qui s'approchent ensemble et sans distinction de castes de la Très Sainte Eucharistie, principe de l'unité, qui développent et laissent pénétrer en eux-mêmes l'esprit de Charité, signe caractéristique du christianisme, comme le rappellent et l'enseignent à tous les monuments sacrés de la Ville Eternelle?

Nous désirons également voir, dans l'épanouissement de cette Charité, rentrer dans notre Communion les Eglises séparées de l'Eglise Romaine par un schisme séculaire et combien funeste.

Rien en effet ne saurait nous être plus agréable et plus doux que d'étreindre et de compter au nombre de nos fils très chers, à l'occasion du *Grand Jubilé*, sinon tous les égarés, du moins un grand nombre d'entre eux, rentrés dans l'unique troupeau du Christ. Or nous avons le ferme espoir de voir germer en premier lieu, parmi les fruits de l'*Année Sainte*, ces fruits éclatants et si ardemment souhaités. Sans doute rien ne serait plus favorable au réconfort et au réveil de la piété populaire comme à l'acquisition des nombreux avantages du Jubilé, que le développement facile des exercices selon les traditions des âges anciens: toutefois, nous demandons au Dieu très bon de suppléer par les richesses de sa miséricorde aux déficiences qui pourraient, de quelque façon que ce soit, dériver des conditions de la vie présente ou affecter les travaux et les projets d'organisation ou de direction des solennités futures.

(à suivre)

L'Année Sainte commence à Noël

Rome.— On prépare, actuellement, les cérémonies qui marqueront l'ouverture des portes des basiliques autres que celle de St-Pierre à l'occasion de l'Année Sainte. Le Pape va tenir un consistoire, le 15 du mois, pour désigner le cardinal qui prendra charge de ses fonctions. On croit que ceux qui officieront à l'ouverture des Saintes Portes des basiliques St-Jean de Latran, St-Paul-Hors-lesMurs et Sainte-Marie-Majeure seront les cardinaux Pompili, de Lai et Vanutelli. Le décret papal, proclamant l'Année Sainte, serait lu, dit-on, le 14 décembre dans ces trois basiliques.

L'Année Sainte commence à Noël cette année pour se terminer à Noël de 1925.

—:*:—

Les Pèlerinages de l'Année Sainte à Rome

Rome. — Le Comité de l'Année Sainte a déjà reçu avis que soixante-cinq pèlerinages se rendront à Rome pendant le jubilé de l'année. De toutes les parties du monde arrivent chaque jour de nouvelles demandes de fixation de dates.

Il devient de plus en plus évident que, si les catholiques des Etats-Unis espèrent avoir le choix des dates, ils doivent adresser immédiatement leurs demandes. Jusqu'ici, St-Paul, Minn. et l'Etat du Michigan sont seuls sur la liste du comité comme ayant fait leurs demandes à propos de dates pour ce qui est des Etats-Unis. et dans aucun cas une date définie n'a été fixée pour la venue du pèlerinage de ce pays. D'un autre côté, des dates ont été fixées pour des groupes d'au moins deux autres pays de l'hémisphère ouest, l'Argentine, le Chili et le Canada (Québec et Montréal). Le Mexique et les Philippines ont communiqué avec le comité au sujet des dates.

Parmi les pèlerinages pour lesquels on a déjà fait des arrangements les Italiens sont sans doute les plus nombreux. L'Allemagne qui enverra un fort contingent travaille à organiser des pèlerinages en groupe d'environ mille tous les dix jours, outre des pèlerinages spéciaux, tels que ceux d'avril et de novembre des femmes catholiques de Bavière, ceux d'avril et de septembre, du Palatinat, un en avril de "Caritas" de Stuttgart, un en mai de Berlin et un en juillet de Silésie.

Un des premiers qui arriveront est celui de l'Argentine, qui désire assister à l'ouverture de la Porte Sainte, le 21 décembre 1924. Les autres pèlerinages par ordre de mois sont les suivants: Janvier, six cents chinois. Février, Chili, Milan et Crémone, et vers la fin du mois, les professeurs et les étudiants de l'Université de Milan.

Mars, Mantou, Brescia et Balsamo.

Avril. Les mères de soldats morts à la guerre, de France, de Bergame, de Milan, Pincenza, Crémone, Sant Agata del Goti, Canton Ticino et Graz; un groupe de maîtres d'Espagne et ceux déjà mentionnés de Bavière, de Stuttgart et du Palatinat.

Mai: Mille personnes de chacun des pays suivants: Angleterre, Pologne; des groupes du Portugal, de Belgique, de Palestine, Roumanie, Yougoslavie et Autriche. Les pèlerinages de Vienne et de Zagabria désirent être présents à la messe du Pape à la Pentecôte.

Juin: Lithuanie, Syrie et Egypte.

La Société des Artisans

Avantages que la société des Artisans offre à ses membres

Voici quelques-uns des avantages que la Société des Artisans offre à ses membres:

1o. Elle paie aux héritiers de ses sociétaires défunts, une indemnité de $100., $250.,$500., $1000., $2000., $3000., $4000. ou $5000., selon le montant du certificat de caisse au décès (Art. 18);

2o. Une somme de $5.00 par semaine pour indemnité simple ou de $10. pour indemnité double, durant quinze semaines par années, est versée aux sociétaires dans l'incapacité de travailler par maladie ou par accident (Art. 100);

3o. Lorsque par maladie ou par accident, un sociétaire devient dans l'incapacité totale et permanente de travailler, il peut recevoir immédiatement la moitié du montant de son certificat de caisse au décès (Art. 122 et 124);

4o. Moyennant le paiement d'une légère cotisation additionnelle, une rente viagère de $100. par $1000. d'assurance est versée aux sociétaires qui ont atteint l'age de 70 ans (Art. 59);

5o. Les femmes sont admises dans la société avec droit d'appartenir à la caisse en maladie. Elles ne peuvent cependant retirer des bénéfices en maladie que si elles souffrent de l'une des maladies mentionnées dans l'article 12. Elles paient les mêmes cotisations que les hommes sociétaires (Art. 18)

6o. La Société émet aussi des polices pour les genres d'assurance suivants:

a) Système d'indemnité au décès comportant cessation des paiements à 70 ans; l'indemnité au décès ne devenant payable qu'à la mort du sociétaire (Art. 52);

b) Système d'indemnité au décès comportant la cessation du paiement des cotisations après 10, 15 ou 20 ans, l'indemnité ne devenant payable qu'à la mort du sociétaire (Art. 57);

c) Dotation payable après 10, 15, 20, 30 ou 40 ans, c'est-à-dire qu'un sociétaire qui a pris une dotation de 1000. reçoit comptant à l'expiration de ces 20 ans, le montant entier de $1,000, (Art 65);

d) Dotation échéant lorsque le sociétaire atteint l'âge de 70 ans, c'est-à-dire qu'un sociétaire de 40 ans, qui a pris une dotation de $1,000, recevra comptant, lorsqu'il aura atteint l'âge de 70 ans, le montant entier de $1,000, (Art. 67);

e) La Société assure aussi les enfants de ses sociétaires. L'âge d'admission des enfants est de 1 à 15 ans. Lorsque les enfants atteignent 16 ans, ils sont transférés dans la classe adulte, sans avoir à subir d'examen médical et le montant de leurs cotisations est diminué du montant de la réserve accumulée sur leur certificat. Les cotisations régulières sont de $0.25 par mois.

7o. La Société accorde des certificats acquittés ou des certificats comportant prolongation du terme d'assurance aux sociétaires qui ont appartenu à la Société au moins 5 ans (Art. 50);

8o. La Société prête aussi à ses sociétaires, après 5 ans, la part de réserve accumulée sur leur certificat (Art. 126);

9o. Pour être admis dans la Société, il faut être âgé d'au moins 16 ans, ne pas avoir dépassé 60 ans et être canadien-français et catholique (Art. 9).

Par exemple: un candidat âgé de 26 ans, désire un certificat de caisse au décès de $1,000., vie entière et faire partie de la caisse en maladie. Il aura à payer:

Médecin en chef	.25
Certificats	.75
Caisses centrale et locale	.25
Caisse des malades	.43
Caisse au décès	1.20
Total	$2.88

Comme il a déposé $2.25 au trésorier de la succursale, il ne lui reste donc à payer que $0.63 pour son mois d'entrée et ensuite, il paiera $1.88 par mois jusqu'à son décès.

Ces taux sont relativement peu élevés et de beaucoup meilleur marché que les taux des compagnies d'assurance pour le même montant et avec l'avantage, en plus, d'avoir une indemnité au cas de maladie.

Les candidats doivent, en entrant dans la Société, remplir une carte de demande d'admission sur laquelle ils doivent indiquer le nom, l'âge et le degré de parenté des personnes qu'ils désirent nommer comme bénéficiaires, vu que l'assurance ne peut être payable qu'aux personnes énumérées à l'article 22 des règlements.

Quand la caisse au décès ou la caisse en maladie accuse un montant plus élevé que celui de la réserve requise, la Société a le droit d'exempter les sociétaires du paiement d'un appel à l'une ou l'autre de ces caisses. Ainsi, en avril 1915, 1916, 1917 et 1924, les sociétaires n'ont pas eu à payer d'appel à la caisse au décès.

Enfin, outre ce *côté financier et mutuel*, la *Société a un but moral plus élevé qu'elle se propose d'atteindre: c'est celui de réunir sous son drapeau, tous les catholiques de langue française de l'Amérique du Nord et, pour cette raison, à sa devise "Justice, économie, bien-être" elle a ajouté les mots: "Gesta Dei per Francos".*

—:*:—

Ce que vaut un homme

Tout ce qu'il s'est fait de grand dans le monde s'est fait au cri du devoir; tout ce qu'il s'y est fait de misérable s'est fait au nom de l'intérêt.... Le devoir est supérieur à tout. Aucun calcul, aucune crainte, aucune habilité, aucun désir ne doivent prévaloir contre... Si vous tenez à connaître ce que vaut un homme, mettez-le à l'épreuve, et s'il ne vous rend pas le son du sacrifice, quel que soit l'éclat qui le couvre, détournez la tête et passez: ce n'est pas un homme." — Lacordaire.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST

MONTMARTRE, Sask.

—La soirée donnée par le Comité de l'A. C. F. C., le 30 novembre, a rapporté le magnifique résultat de $70, après dépenses payées, et encourage les promoteurs pour le 7 décembre et pour le 21 décembre date des prochaines soirées.

—Les nominations municipales dans la Municipalité Rurale ont eu lieu lundi et MM. Jos. Perras, P. Sauvé, Jack Parker, et B. Coolican ont été réélus par acclamations. Pour le village M. W. Lavoie a été élu par acclamation en remplacement de M. J. A. Painchaud.

—Montmartre a expédié 4 chars de chevaux dans l'Est cette année et il y en a encore un bon nombre à vendre à des prix modérés.

—M. Paul Bilodeau a pris charge du Patinoir pour la saison; les Curlers se sont organisés et neuf équipes se disputeront la Coupe et les prix, sans compter les équipes de Dames qui sont sous organisation à ce moment; tout promet une activité sans précédente dans les annales du Curling et Patinage.

—M. Georges Gratton a fait l'acquisition de l'agence et des machineries Cockshutt pour Montmartre.

—Une agréable soirée a été donnée par M. H. Lauzière à l'occasion de la bénédiction de sa nouvelle demeure, le 30 novembre. Il y eut chant, musique, cartes, etc., et l'on s'amusa ferme jusqu'à une heure avancée.

—M. A. T. Breton est revenu d'un voyage dans l'Est, où il a été appelé par la mort de sa mère à St-Vallier.

—De Passage, l'abbé Arès du "Patriote", et M. J. Roy, de St-Boniface.

—M. Paul Bilodeau a acheté l'ancienne Maison Steffen et l'a transportée au Village pour s'en faire une boutique.

Rapport des classes pour le mois de novembre:

Classe avancée; Les élèves en ordre de mérite qui ont passé les examens avec succès,

Grade VIII Jr. Lucienne Faubert; Grade VI, Maria Corriveau, Joséphine Duhamel, Antoinette Coupal, Marthe Ecarnot; Grade V, Alice Ferraton, Marguerite Boyer, Laurentine Coupal, Alice Berg, Yvette Coupal.

Primaire: Rang en classe: Grade II, Wilfrid Coupal, 1er, Donat Goulet, 2e, Dora Sanheim, 3e, Grade I Sr. Jimmie Cregan, 1er, Joseph Beaubien, 2e, Anita Coupal, 3e; Grade I Jr., Lizzie Frass, 1ère; Emma Lavoie, 2e, Bernadette Beaulieu, 3e.

—:*:—

BATOCHE, Sask.

C'est un fait déjà bien connu,—mais répétons-le à notre gloire—nous avons notre prêtre résident. Nous partageons l'honneur des paroisses qui jouissent de cet heureux privilège. L'atmosphère religieuse des anciens jours se répand et embaume notre paroisse et nos foyers. Nous le respirons à pleins poumons. Il nous fait du bien: Grâces en soient rendues à Dieu et à notre évêque. Nos édifices religieux reprennent une allure imposante. Négligés depuis la perte de notre bon vieux curé, le P. Moulin, O.M.I., il y a quelques dix ans, des réparations s'imposaient. Nous le devions à notre honneur et à notre gloire; nous le devions à notre évêque que nous aimons et qui nous aime; nous le devions à notre nouveau curé. Nous voulons le voir heureux nous assurer sa permanence au milieu de nous. Elles s'achèvent. Notre curé y est allé modestement.

—:*:—

GRAVELBOURG, Sask.

Les Dames Patronesses:

Au deux derniers dimanches de novembre, les Dames Patronesses du Collège ont tenu d'importantes assemblées. A ces réunions, elles ont fait l'élection des dignitaires de leur société et ont préparé l'organisation du banquet du collège pour les fêtes du 18 décembre.

Il nous est agréable de donner ici la liste des dignitaires de la société:

1) *Comité d'honneur,* Président, R. P. J. Magnan, O.M.I., recteur du collège; Présidentes honoraires: Mme Napoléon Boucher et Mme Juge A. Gravel.

2) *Comité Actif:* Présidentes conjointes, Mmes Ernest Cadieux, Georges Hébert et René Bouchard. Secrétaires conjointes: Mmes Emile Dorais, E. Brazziel, ainsi que Mlle Hermine Lemoyne. Trésorières: Mmes Wm. St. Germain et Alex. Raymond.

3) *Membres Collaboratrices:* Mmes Jean Pelletier, Omer Gauthier, Frs Gauthier, W. Lambert, N. Chabot, Maurice Gravel, Jeffrey Piché, J.-B. Michaud, J.-E. Sabourin, J.-A. Forcier, D. Remillard, Ludger Lecuyer, Mlles V. Lemoyne, Antoinette Cormier, Germaine Pouchard, Mmes O. Rinfret, André Boucher, J.-E. Béland, L. Brunelle, J.-H. Lambert, Noël Cormier, et plusieurs autres.

A toutes ces Dames dévouées nous offrons nos meilleurs voeux de succès.

Comité de Réception: A l'instigation du Grand Chevalier M. l'avocat Gallant, les Chevaliers de Colomb de Gravelbourg ont spontanément offert leur généreux concours aux autorités du Collège pour la réception des visiteurs aux fêtes de la Bénédiction de l'Institution. Leur conseil local a organisé un *"Comité de Réception"* pour accueillir les invités à la gare à leur arrivée et les conduire au Collège en automobile. Au départ des invités, après les fêtes, les Chevaliers de Colomb reconduiront les invités en automobile à la gare.

Les Révérends Pères du Collège sont heureux de remercier les Chevaliers de Colomb de cette opportune et généreuse participation au succès des fêtes d'inauguration.

Bienvenue:

Les Directeurs du Collège souhaitent, pour le 18 décembre, à l'occasion du Treizième Anniversaire de la Consécration Episcopale de S. G. Mgr O.-E. Mathieu et de la Bénédiction de l'Aile Nouvelle de l'établissement, la plus cordiale *Bienvenue* à tous les amis de l'oeuvre et à tous les visiteurs.

Les membres du Clergé, les représentants de nos sociétés religieuses et nationales, les anciens professeurs et élèves du Collège, les parents des élèves actuels, les instituteurs et institutrices de langue française, les professionnels, commerçants et fermiers de notre nationalité, et tous nos compatriotes de la Saskatchewan sont respectueusement invités.

Les Messieurs du Clergé:

Les membres du Clergé sont tout particulièrement invités à se retirer au Collège pour la période des fêtes d'inauguration. Des chambres seront mises à leur disposition et toutes les accommodations leur seront procurées pour la célébration de la Sainte Messe.

Lauréats de Novembre:

Les élèves suivants ont obtenu les premiers rangs dans leurs classes respectives pour le mois de novembre:

1o) *Cours Classique:*

5e Forme: 1er, M. Léo-Paul Sabourin; 2e, M. Leroy Poulin;

4e Forme: 1er, M. Godefroi Kuchartz; 2e, M. Léo. Ayotte.

2e Forme: 1er, M. Irénée Tourigny; 2e, M. Paul Piché.

Eléments Français: 1er, M. Adolphe LeGall; 2e, M. Albert Sylvestre.

2o.) *Cours Commercial:*

Classe d'affaires: 1er Ex aequo, MM. Lucien Duperreault et Léo Labelle; 2e, M. Armand Arguin.

2e Commerciale: 1er, M. Henri Paradis; 2e, M. Maurice Bédard;

1ère Commerciale: 1er Ex aequo, MM. Raymond Bouliane et Gérard Caron; 2e, M. Paul Boisselle.

3o.) *Cours Préparatoire:*

1er, M. Gérard Laplante; 2e, M. Alex. Lagassé.

Paroisse:

Le 22 novembre, les élèves du couvent ont fêté la Sainte-Cécile. Les nombreux parents et amis se sont réjouis de constater les progrès soutenus de ces musiciennes. Voici le programme:

I.—Mariée du village de Gravelbourg, Mlles Degrand, Brazziel, St-Germain, Lambert, Gravel. II.—Causerie musicale suivie de "Au Soir", choeur, par les Benjamines. III.—La fête des vendages. Par Mlles Aussant, Beauchesne, Gravel, Caron, J., Caron Y., Boisselle, Gagnon, Boucher. IV. Le joli chemin, choeur. V. Arabesque (quatuor). Par Mlles Lambert, Brazziel, Béchard, Mailleux. VI. Bouquet de chansons: 1. Noël trompé. Par Liliane Gravel. 2. Les petits enfants. Par Alice Lambert. 3. Petit Jésus. Par Hilda St-Germain. VII. —Marche Indienne. Par Mlles Harrold, Béchard, A., Béchard, M., Hanlon, Turnbull, Gravel. VIII. —Un petit enfant. Par Mlle. Harrold. IX.—Les petits soldats de plomb, (choeur). X. Voyage en Chine (quatuor) Par Mlles Collin, Gravel Jacqueline, Gravel Béatrice. XI.—Le petit pauvre, solo de chant par Mlle Lambert. XII.— Le chant de moissons (choeur). XIII. Fête de Jupiter Par Mlles Collin, Bourgeois. XIV. Bonsoir, (choeur).

Dimanche soir, les Chevaliers de Colomb ont fêté la Ste-Catherine. Il y eut vente de paniers, tire, chants canadiens, discours.

La semaine dernière, Madame Joanis est décédée à l'hopital de la Providence, Mosse-Jaw. Dimanche après-midi on chanta un Libera et lundi matin, les élèves du Collège assistèrent au service de la défunte, mère de leur confrère, Lionel.

A monsieur Joanis et à ses trois enfants, nous présentons nos sympathies.

Le 16 novembre est née Marie-Agnès-Alice, fille de M. et Mme Louis Braconnier. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Beauchesne.

Le *Leader*, de Régina, du 20 septembre dernier a publié en marge de Gravelbourg une page à signaler. On y trouve en outre des notes intéressantes relatives à l'histoire de l'église de la paroisse de Sainte-Philomène de Gravelbourg, une biographie de son curé actuel et des photos de l'église et du presbytère, ainsi que des peintures dues au pinceau de M. l'abbé Chs. Maillard.

Sauf les quelques inexactitudes et exagérations glissées au cours de cette page, le Correspondant spécial du Leader s'est appliqué avec succès à rendre un hommage justement mérité à l'oeuvre éminemment religieuse et artistique que poursuit à Gravelbourg M. Maillard comme curé et artiste-peintre, et dont le dévouement, la paternelle bienveillance et l'excellente administration des affaires spirituelles et matérielles confiées à ses soins sont reconnus et appréciés de tous.

Le même correspondant a voulu ajouter un tribut d'admiration pour le talent d'artiste peintre dont est doué M. Maillard; sa plume alerte et son sens subtil d'observation lui ont permis de donner une description exacte des tableaux déjà peints par M. Maillard et qui ornent actuellement les murs de l'église, et d'en préciser leur signification au sens religieux. Monsieur Maillard ambitionne de décorer toute son église, il s'est mis à l'oeuvre depuis la construction de cette dernière et y consacre tout son coeur et son talent; son pinceau qui sait animer si bien la toile et traduire les beautés de l'harmonie religieuse et artistique sait aussi allier l'art à la foi.

(suite à la page 5)

Nouvelle Gare Maritime à Victoria

En haut.—La nouvelle gare maritime du Pacifique Canadien à Victoria.
En bas, à gauche.—La grande salle d'attente générale. A droite.—La façade qui donne sur le port.

LA Compagnie du Pacifique Canadien a terminé récemment à Victoria, Colombie-Anglaise, l'érection d'une nouvelle gare maritime qui est sans aucun doute le plus bel édifice du genre dans tout le Dominion. C'est une construction de style classique adapté aux besoins modernes, dont la coquette capitale de la Colombie-Anglaise a raison d'être fière. Elle s'élève sur le port, à proximité des édifices du parlement et du somptueux hôtel Empress, que dirige aussi en cette ville le Pacifique Canadien.

Erigée au coût de $200,000, la nouvelle gare, en plus de pourvoir aux besoins du trafic des passagers entre Victoria et les autres villes du littoral du Pacifique, abritera les bureaux du Service de Navigation Côtière du Pacifique Canadien. C'est une construction à trois étages, de 122 pieds de long par 54 pieds de large, pourvue de spacieuses salles d'attente et de toutes les commodités que l'on trouve aujourd'hui dans les gares les plus modernes. La Compagnie n a rien épargné pour en faire un monument digne de la beauté de Victoria. Les matériaux de meilleure qualité furent employés à l'extérieur comme à l'intérieur et la préparation des plans fut confiée à des architectes qui surent donner à leur oeuvre un caractère d'élégance qui sort vraiment de l'ordinaire.

Le développement de Victoria et le fort mouvement touristique qui se manifeste depuis quelques années vers cette ville, nécessitaient la construction de ce nouveau terminus maritime. Le Pacifique Canadien y a pourvu d'une façon digne de son importance comme première organisation de transport du monde

Les Etrennes

Nous sommes à l'époque où l'on y doit songer. Pour quelques-uns, c'est une besogne délicieuse, pour d'autres, une intolérable corvée. Rien n'est plus vrai que ce mot: "L'art de donner vaut mieux que ce qu'on donne." C'est réellement tout un art que celui de faire des cadeaux avec tact, discernement et considération: et qui plus est, c'est un art très difficile à pratiquer à moins d'y mettre toute son intelligence et tout son coeur.

Je sais des gens qui s'en tirent à bon compte: pourvu qu'ils envoient quelque chose, quoi que ce soit, ils sont satisfaits. L'idée ne leur viendra pas que tel article qui serait à propos pour tel destinataire serait, au contraire, incongru pour un autre.

Mais je sais aussi un grand nombre de personnes qui veulent à la fois satisfaire un besoin de leur coeur et plaire à ceux à qui elles offrent un tribut de leur amitié. Et celles-là éprouvent bien des incertitudes et des transes, en ce temps-ci, pendant lequel il leur faut faire un choix et donner à chacun ce qui leur convient.

Il y a tant de choses à considérer, quand vient l'occasion de faire un cadeau: La circonstance; l'âge du destinataire, ses goûts, sa condition, ses inclinations; et puis, surtout, les moyens dont on peut disposer tant en argent qu'en temps et qu'en aptitudes. Celle-ci est bien importante, la plus importante à certains yeux.

Ceux qui ont l'avantage d'être riches voient bientôt le terme de leurs angoisses. Les boutiques et magasins offrent des chances multiples et charmantes de se tirer d'affaire.

Mais les autres, et ce sont les plus nombreux,—qui ont le coeur très large et la bourse très plate, à quelles combinaisons ne doivent-ils pas se livrer pour arriver à concilier leur coeur et les convenances à l'état de leur porte-feuille?

La chose n'est pas impossible pourtant, pour peu qu'on y mette de la réflexion jointe à un peu de génie. Comme la tâche de choisir les étrenne incombe plus généralement aux femmes, causons un peu entre nous, mes amies, des possibilités et facilités que le sujet comporte.

J'ai dit, en premier lieu, que l'art de faire un cadeau demande du tact, du discernement et de la considération. Je maintiens emphatiquement mon dire. Il y aurait manque de tact d'envoyer des accessoires de fumeur à qui ne fumerait pas, du papier à lettre à qui n'aurait pas la moindre correspondance à faire, un bijou à qui n'aurait pas de bas pour changer, ou une belle peinture à un aveugle. Ne riez pas: le cas est vrai, je n'imagine rien. A voir ceci en caractères noirs sur du blanc, on en saisit vite le ridicule: un instant de réflexion aurait empêché pareils impairs. Et pourtant, il s'en commet journellement de pareils.

Autant que possible, évitons la banalité et le manque de soin, quand l'on fait un présent. Sachons y mettre quelque chose de personnel, une petite note bien particulière, qui augmentera singulièrement la valeur intrinsèque. C'est facile, mesdames, il n'y a qu'à y penser. Un petit paquet gentiment ficelé, délicatement parfumé, joliment agencé, plait dès l'abord et fait mieux apprécier le contenu.

Pour celles qui ont les doigts agiles et le goût exercé, il y a des quantités de choses à confectionner que l'on peut offrir avec la certitude de faire plaisir. Chaque année, il paraît quelque nouveauté, facile à copier, et qui donne des idées à celles qui en ont déjà et éclairent celles qui n'en sauraient inventer. Dans la catégorie des ouvrages féminins, le choix est grand et de nature à satisfaire les goûts les plus difficiles. Et cela ne demande vraiment pas de trop grand frais: un bout de ruban, un peu de dentelle, une jolie laine souple, un carré de toile, un coupon de soierie, une verge ou deux de crèpe ou de tulle et vous avez tout de suite matière à bibelots coquets que vos amies recevront avec ravissement.

Pour les gens sérieux, il y a les livres. Oh! les livres, quelle liste d'étrennes. Il y a tant de beaux et bons livres pour faire les délices de nos amis! Littérature, histoire, voyages, traités sur les arts, recueils de poésie, la liste en est longue, variée, si intéressante! Et pour nous, canadiens-français qui avons à coeur l'avenir de notre race et le maintien de notre langue, nous avons un bien beau choix à faire parmi nos auteurs du terroir. Quelle chance de faire acte de patriotisme en faisant plaisir à qui nous aimons! Un abonnement à un bon journal, à une revue bien rédigée, à une publication intéressante où l'on traite de tous les sujets qui peuvent élever l'intelligence, et cultiver le goût, voilà de belles étrennes à faire et auxquelles l'on ne pensé pas assez. Souvent l'on mettra trois fois la somme requise par l'un de ces abonnements sur une babiole inutile qui laissera indifférente la personne qui la recevra. Tandis qu'un livre, un journal, une revue renouvellera périodiquement le plaisir que l'on aura éprouvé en recevant l'étrenne.

Aujourd'hui où presque tous les foyers sont pourvus d'instruments de musique: gramophones, pianolas, etc., un champ nouveau nous est ouvert. On donne très bien les disques où sont enregistrées les nouveautés de tous genres: chant, orchestrations, monologues, danses, et le reste; les rouleaux pour piano mécanique font aussi un joli cadeau qui nous changera des boites de mouchoirs, houppettes, bouteilles à parfums que l'on donne quand on ne sait plus quoi donner. L'avantage en est que l'on peut offrir ces choses-là aux hommes aussi bien qu'aux femmes. Il y a bien encore les accessoires de radio qui plaisent à ceux que l'invention merveilleuse intéresse. Aux maîtresses de maison soigneuses et qui font leur univers de leur foyer on peut offrir, avec la certitude de donner du plaisir, de ces ustensiles nouveaux qui ont pour objet de sauver de la besogne ou des pas et de faciliter le service général. Objets mus à l'électricité, si commodes et si propres, articles d'aluminium d'un usage si pratique, belles toiles de table, serviettes pour les chambres de bain, que sais-je, enfin Ce sont là choses utiles que l'on fait très belles et qui trouvent toujours leur place.

Comme on le voit, il y a de la marge et du choix; le tout est de savoir trouver l'article qui sera le mieux aproprié: la délicatesse dans la sélection d'un cadeau en accentue prodigieusement la valeur.

A propos d'étrennes, deux mots encore. Efforçons-nous d'encourager nos marchands locaux, d'abord Et faisons nos achats de bonne heure afin d'éviter aux employés des magasins les écrasantes fatigues des derniers jours avant les fêtes. Songeons charitablement que les vendeurs et vendeuses sont comme les acheteurs, faits de chair, d'os et de nerfs, et qu'il convient de ne pas les surmener. Au reste, nous y sommes intéressés de deux façons: en achetant tôt nous trouvons choix meilleur; et ceux qui nous servent au comptoir, étant moins fatigués, sont plus complaisants, plus aimables et peuvent nous aider grandement par leur goût propre et leur connaissance de la marchandise.

LISE.

LES NOUVELLES EN QUELQUES LIGNES

ESTEVAN, Sask.— Des pensées en fleur on été cueillies à Estevan, le 1er décembre, sur la tombe de ses enfants, par Mme M. P. Sloan.

Devant la persécution

"Nous ne partirons pas!"

Le R. P. Doncoeur, jésuite, officier de la Légion d'honneur pour faits de guerre, a publié, dans la "Victoire", une lettre émouvante à M. Herriot. Lettre émouvante, non point par sa supplication. Par son accent et par sa force. Elle atteste la volonté la plus résolue et la plus solidement fondée de tous les congréganistes, anciens combattants, de demeurer dans leur pays, pour l'honneur même de ce pays. En voici le texte:

M. Herriot a fait le grand geste d'ouvrir tout larges les deux bras encore sanglants de la France et a donné à tous les misérables leur pardon. Par la porte ouverte on a voulu faire passer les coupables et tous les lâches, les insoumis, les déserteurs et les traitres. S'ils reviennent pour servir et réparer, j'applaudis,

Mais cette même porte ouverte aux frontières, le même M. Herriot, du haut de la tribune française, il nous la montre, pauvres bougres de religieux, rentrés le 4 août 1914 pour la bataille.

Eh bien! non, nous ne partirons pas. Pas un homme, pas un vieillard, pas un novice, pas une femme ne repassera la frontière, cela jamais.

J'ai vécu douze ans en exil, de 22 à 34 ans toute ma vie d'homme. Je vous le pardonne. Mais le 2 août 1914, à 4 heures du matin, j'étais à genoux chez mon supérieur. "C'est demain la guerre, ai-je dit, ma place est au feu". Et mon supérieur m'a béni et m'a embrassé. Par des trains insensés, sans ordre de mobilisation (j'étais réformé), sans livret militaire, j'ai couru au canon, jusqu'à Verdun. Le 20 août, à l'aube, ayant la reprise du combat, à la recherche des petits postes, quand tout à coup je fus enveloppé par le craquement de vingt fusils, et je vis mon camarade étendu, de son long, contre moi, sur la route, la tête broyée. Le poste allemand était à trente pas. J'ai senti à ce moment que mon coeur protégeait tout mon pays. Jamais je n'avais respiré l'air de France avec cette fierté, ni posé mon pied sur sa terre avec cette assurance.

Je ne compreads pas encore comment je ne fus pas tué alors, ni vingt fois depuis. Le 16 septembre, j'étais fait prisonnier devant Noyon, en plein combat; en novembre, j'étais de nouveau en France, et en décembre je retrouvais le feu avec la plus belle des divisions, la 14e de Belfort. Avec elle, je me suis battu trente mois, jusque devant Mézières, le 11 novembre 1918. J'ai été trois fois blessé, je garde toujours sous l'aorte, un éclat d'obus reçu dans la Somme... Et, démobilisé, j'ai commis le crime de rester chez moi. Et maintenant vous me montrez la porte.

Vous voulez rire, Monsieur Herriot.

Mais on ne rit pas de ces choses.

Jamais, pendant cinquante mois, vous n'êtes venu me trouver, ni à Tracy-le-Val, ni à Crouy, ni à Souain, ni au fort de Vaux, ni à Brimont, ni à la côte 304, ni à Tahure. Je ne vous ai vu nulle part me parler, et vous osez me faire sortir aujourd'hui?

Vous n'y pensez pas!

Ni moi, entendons-nous, ni aucun autre (car tous ceux qui étaient en âge de se battre se sont battus), ni aucune femme, nous ne reprendrons la route de la Belgique.

Cela jamais.

Vous ferez ce que vous voudrez, vous prendrez nos maisons, vous nous ouvrirez vos prisons — Il s'y trouve en effet des places laissées vides par qui vous savez—soit.

Mais partir comme nous l'avons fait en 1902,—Jamais.

Nous avons aujourd'hui un peu plus de sang dans les veines, et puis, soldats de Verdun, nous avons appris au bon endroit ce que c'est de s'accrocher à un terrain. Nous n'avons eu peur ni des balles, ni des gaz, ni des plus braves soldats de la Garde; nous n'aurons pas peur des embusqués de la politique.

Et je vais vous dire maintenant pourquoi nous ne partirons pas.

Ce n'est pas de courir au diable qui nous effraie. Nous ne tenons à rien, ni à un toit, ni à un champ. Jésus-Christ nous attend partout et nous suffira toujours au bout du monde.

Mais nous ne partirons plus parce que nous ne voulons plus qu'un Belge, ou qu'un Anglais, ou qu'un Américain, ou qu'un Chinois, ou qu'un Allemand, nous rencontrant un jour loin de notre pays, nous pose certaines questions auxquelles nous répondrions, comme jadis, en baissant la tête: "La France nous a chassés."

Pour l'honneur de la France — entendez-vous ce mot comme je l'entends? — pour l'honneur de la France, jamais nous ne dirons plus cela à un étranger. Donc, nous resterons tous. Nous le jurons sur la tombe de nos morts.

Et si nous devenions tout à coup des lâches, dites, nous le permettriez-vous, Camarades?

La lettre est affichée

Bordeaux.—Grâce à une heureuse initiative, on a affiché dans la ville de Bordeaux, l'admirable lettre que le Rév. Père Doncoeur, S.J., a adressée à M. Herriot. De nombreuses villes et bourgades du Sud-Ouest la réclament pour la faire placarder. Il faut que tous lisent l'émouvant appel de ce soldat du front aux politiciens qui restèrent en arrière et prétendent l'expulser.

La "Liberté du Sud-Ouest" qui a publié cette belle lettre ajoutait:

En ce qui concerne la lettre du P. Doncoeur, il est bien évident que personne ne peut lire ça sans éprouver un sentiment de mépris et de dégoût envers les "petites santés" ou les "grosses" qui oublièrent de suivre leur classe en 1914, et qui aujourd'hui s'arment de leur lâcheté hissée au pouvoir, pour s'attaquer aux religieux français revenus spontanément d'exil en réclamant leur place au feu."

Ce ne sont plus des mots, ce sont des faits.

"Jamais, pendant cinquante mois, vous n'êtes venu me trouver ni à Tracy-le-Val, ni à Crouy, ni à Souin, ni au fort de Vaux, ni à Brimont, ni à la côte 304, ni à Tahure. "Je ne vous ai vu nulle part me parler, et vous osez me faire sortir aujourd'hui?"

Est-ce vrai Herriot, vous qui aviez 42 ans, classe 1892, alors, vous qui étiez beaucoup plus gras.... que les moines qui venaient se battre pour vous?

Est-ce vrai, Chautemps, vous qui à l'âge de 29 ans, classe 1905, demandiez au général commandant la place de vous prendre comme chauffeur et d'abriter dans son auto, durant l'invasion, votre constitution maçonnique.

Est-ce vrai, Albert François, 37 ans, classe 1897, vous qui faisiez le Pierrot tandis que faisaient face à l'ennemi ceux que vous venez encore de ménacer de représailles, —les représailles exercées par tous les capons et tous les fuyards du cartel contre ceux à qui la France doit la victoire, l'honneur, et le salut?

Oui, il faut afficher cela.

Il faut que la honte des proscripteurs du devoir et du courage s'étale sur les murs.

—:*:—

Un banquet au P. Doncoeur

Paris. — Un groupe d'écrivains et de journalistes catholiques offrit, à la Maison des Journalistes, un dîner en l'honneur du R .P. Doncoeur ,de la Compagnie de Jésus, officier de la Légion d'honneur, rédacteur en chef des *Etudes*. Une quarantaine de convives, au moins, parmi lesquels un ou deux bons Juifs s'étaient peut-être bien faufilés ,entouraient le Père Jésuite, dont la mémorable lettre à M. Herriot fait le tour de la France.

Le P .Doncoeur est tout à fait le type du Jésuite, c'est-à-dire le contraire de ce qu'en fait la légende: physionomie franche, énergique, visage souriant, un peu malicieux, le regard assuré, un de ces hommes auprès desquels on passerait sans les remarquer, parce qu'il sont à l'aise partout, mais dont la forte expression vous a saisi dès qu'on l'a remarquée.

A la Maison des Journalistes, un écrivain, même Jésuite, est à l'aise au même degré que le confrère Herriot, qui s'y trouvait lui-même, à l'état d'invité, la semaine dernière. Le portrait du Président du Conseil est dans la salle, dans le champ visuel de la place qu'occupait le R .P. Doncoeur. Ce fut l'occasion pour le Jésuite à l'issue d'une allocution pleine d'esprit, au dessert, de boire à M .Herriot, cause indirecte de l'invitation qu'il avait reçue.

Le P. Doncoeur ,un "as" de la guerre ,au courage passé et présent duquel M. Henri de Nausannes venait de rendre un émouvant témoignage, a fait aisément la conquête de son auditoire. Des journalistes Juifs et protestants, qui se trouvaient à des tables voisines, l'ont trouvé "très gentil". Quel goût peut-on prendre à persécuter des Français d'aussi bonne humeur, qui sont si bien chez eux et n'ont pas du tout envie d'en partir

—:*:—

Pas Lui, mais Barrabas!

La conduite d'Herriot qui supprime les crédits de l'ambassade au Vatican pour les affecter à une ambassade auprès de la Russie révolutionnaire, se rapproche de celle des Juifs déicides qui préférèrent Barrabas à Notre-Seigneur.:

M. Herriot pousse à son tour ce cri insensé et sacrilège, écrit M. Jean Guiraud, dans la *Croix*, entre le régime sanglant qui depuis sept ans multiplie les actes les plus abominables en Russie, et le Saint-Siège dont les armes sont purement spirituelles et qui ne cesse de prêcher à l'humanité, la paix, la fraternité et la charité, cet humanitaire, ce pacifique, cet homme qui nous vante sans cesse sa sensibilité et son idéalisme, choisit le régiment sanglant et met la main de la France dans celles de ces brigands qui considéreraient Barrabas comme un petit garçon. Non hunc sed Barrabam! Pas lui, mais Barrabas!

—:*:—

La protestation est générale

Strasbourg. — 485 conseils municipaux, dont 252 du Bas-Rhin et 233 du Haut-Rhin, ont protesté contre l'introduction des lois laïques en Alsace. Dans ce mouvement de protestation, tous les cantons, sauf un, sont représentés.

—:*:—

GRAVELBOURG, Sask.

(suite de la page 4)

Un prêtre qui dirige une paroisse de l'importance de celle de Gravelbourg, qui prêche, qui prie, qui travaille et qui fait tout cela d'une manière éminente, grâce à Dieu, il en est plus d'un dans l'Eglise catholique, mais qu'un tel prêtre et curé à la fois, puisse encore avoir le loisir et l'habileté pour s'employer à peindre des tableaux pour son église, à la décorer, à l'orner, voilà ce me semble qui est rare, et c'est là précisément ce qui constitue l'originalité profonde de M. l'abbé Maillard, comme ce qui fait l'unité de son beau talent de prêtre-artiste. De ce point de vue on domine sa personalité toute entière, et l'on saisit mieux sa portée et l'on mesure plus exactement la valeur du service qu'il rend à l'église dont il est le titulaire.

Avec raison les catholiques de Gravelbourg ont été bien aise de cet hommage et de cette publicité du Leader faite à l'adresse de leur curé et de leur église, et ils ont constaté avec fierté que des gens étrangers à leur langue et à leur foi - les lecteurs du Leader le sont pour la grande majorité—s'étaient joints à eux pour rendre à leur distingué curé, M. l'abbé Chs. Maillard, V. F., un hommage aussi mérité et spontané.

Une page d'Histoire

Missions des Prêtres de Ste-Marie dans l'Alberta (1904-1921)

Cependant la construction simultanée des deux lignes de l'A.C.R. et du C.N.R., toutes les deux passant par Sylvan Lake fit surgir le petit village. Il eut son heure de rêves ambitieux et bientôt après l'heure des déconvenues. Il faudrait cent millions d'habitants au Canada, pour réaliser les aspirations de développement de ces milliers de petits villages nés depuis dix ans.

N'empêche que Sylvan Lake est gracieux, étagé sur sa colline, enfoui dans ses arbres l'été et baigné par son lac, qui, les jours de tempête tâche de jouer au méchant. Depuis 1912, une coquette petite église, la seule de l'endroit, le domine de son clocheton et réunit un dimanche par mois une assistance sympathique, quelque peu diminuée par les vides qu'a causés la guerre.

ROCKY MOUNTAIN HOUSE.

Ce nom figurait sur les cartes de l'Ouest depuis longtemps, au pied des Rocheuses, sur les bords de la Saskatchewan, et, jusqu'en 1910, il ne représentait plus qu'une vieille cheminée de briques isolée sur un grand "flat", dernier vestige du fort, qu'avait jadis dans ces parages la Compagnie de la Baie d'Hudson.

C'était un paysage mélancolique qu'entouraient des "muskegs" sans fin avec leurs tristes tamaracks. Vers 1912, il se faisait dans la direction de ces parages une course acharnée entre le C.N.R. et l'A.C.R., la première ligne venant de Stettler, la seconde de Red Deer, et toutes les deux courant aux montagnes où on venait de découvrir de riches gisements de charbon. On faillit presque en venir aux mains à un moment. Toutefois, l'accord s'est fait et a été cimenté par une "Union Station" et un grand pont dont se servent les deux compagnies simultanément.

La première visite du Père Voisin eut lieu en 1912. Il avait fait de Red Deer toute la route à cheval, et, de peur de s'égarer, il suivit pendant les douze derniers milles, la voie de l'A.C.R. qui n'attendait plus que ses traverses et ses rails, chevauchée monotone à travers ces déserts marécageux. La nuit tombait et les hurlements des coyottes que se renvoyaient les grands bois étaient lugubres. C'est une des surprises de l'Ouest de trouver la civilisation là où on l'attend le moins. Le village de Rocky Mountain House gracieusement étagé sur une colline, avec une vue splendide sur les glaciers des Rocheuses, avec un grand Hôtel confortable et regorgeant de monde était là dès cette époque tel qu'on peut le voir maintenant.

La messe dans une banque

Le lendemain, un dimanche, le Père disait la messe dans une baraque vide qui avait quelque temps servi de banque; le grillage protecteur des employés y était encore et avait un air quelque peu exotique dans une cérémonie religieuse.

L'assistance était modeste et elle l'est toujours restée. Le pays est pauvre et peuplé d'un grand nombre de Finlandais. Le jour est sans doute lointain où il sera possible de construire une église.

Les marécages.

Les "muskegs" ou marécages qui entourent Rocky Mountain House forment une bande allongée et large d'une quinzaine de milles qui se dirige S.-E. N.-O. Dès 1906, quelques Bohémiens y pénétraient et leur nombre s'est accru depuis. Mineurs, ils ne connaissaient pas la culture et leur progrès a été plus que lent. Pays d'ailleurs déshérité où les grands bois alternent avec les marécages, pays aux chemins impraticables et où pullulent mouches et moustiques, pays aux gelées précoces et tellement désolé, qu'on s'étonne qu'il se soit trouvé des colons pour l'occuper.

Peu de consolations

Le Bohémien semble peu religieux par nature et ceux qui viennent des mines sont presque infailliblement contaminés par le socialisme. En mai 1907, le Père Voisin essaya de visiter les premiers de ces colons; il ne reçut d'eux ni nourriture ni logement et erra jusqu'à minuitdans les marécages et parmi les flocons de neige d'une tempête à ses débuts.

Les efforts tentés pendant les dix années suivantes pour l'évangélisation de ce district ont produit des fruits presque insignifiants au prix de fatigues tout-à-fait disproportionnées avec les résultats. Les enfants grandissent païens et les parents ont résisté aux efforts tentés pour faire passer quelque temps à ces enfants au Couvent, même quand le Missionnaire offrait de payer lui-même leur pension. District sans consolation, aussi rebelle à la moisson des âmes que sa terre marécageuse l'est à la culture du froment.

NORDEGG.

Nordegg est l'extrême avant-poste de la civilisation dans les Rocheuses à l'ouest de Red Deer. On y accède par une ligne casse-cou que pendant des milles le C.N.R. a taillée à flanc de coteau le long des rives de la Saskatchewan. Nombreux sont les grands ponts de bois enjambant les creeks encaissés qui courent à la Saskatchewan. La ligne a été faite à la va-vite, méthode caractéristique du C.N.R.; les terres s'éboulent fréquemment et obstruent la voie, les rails forment une ligne terriblement brisée, et par endroits s'enlisent dans la vase. Naturellement les déraillements sont une occurence habituelle, et on s'étonne comment, malgré tout, des trains de charbon peuvent conduire leurs lourdes charges, sans culbuter plus souvent.

La ligne semble se heurter au mur des premières montagnes, mais bientôt elle se faufile par une passe. Plus loin, sur les pentes de la montagne, on aperçoit la triple ligne circulaire et concentrique de petites maisons toutes semblables: c'est Nordegg, la jeune ville minière avec un millier d'habitants, avec ses magasins et son théâtre de vues animées. Le Hall où l'on danse, où l'on s'amuse n'est-il pas la base indispensable de toute ville de l'Ouest qui commence? Plus tard seulement viendra l'église. N'est-ce pas la caractéristique de notre civilisation demi-païenne chez laquelle l'amusement prime la religion et pour laquelle le temps compte pour beaucoup et l'éternité peine.

(à suivre)

"Fleur de Lys" connaît votre caractère

COUPON
- DE -
GRAPHOLOGIE

Adresse: "FLEUR DE LYS"
2633 rue Athol, Régina
BON POUR UN MOIS
10 décembre 1924

Ci-inclus coupon, échantillon de mon écriture et 50 centins, pour l'analyse de mon caractère.
Mon sexe est ....
Je désire que l'analyse paraisse dans "LE PATRIOTE" et vous prie d'employer le nom-de-plume suivant ....
....

ONESIME a un tempérament mental moteur. Son graphisme semi-scientifique, semi-artistique est celui du mathématicien, du mécanicien, du musicien. Onésime n'est peut-être pas tout cela, mais il aurait pu l'être. Son tracé nét et sobre dit bien la clarté, la précision du savant et plusieurs mots hachés ont l'apparence des notes d'un clavier. Il y a équilibre dans les facultés. L'imagination est inventive, la sensibilité, plutôt intellectuelle. L'esprit est lucide, observateur, positif. La volonté est douce, humble et parfois hésitante. Le tact lui fera éviter les ennuis, pour n'avoir pas à les rencontrer. Le coeur est sensible et délicat, mais mais ne se montre pas tout d'abord, revêtu qu'il est d'une armure faite de réserve et de distinction.

PIQUANTE a peur que je soumette son amour-propre à une rude épreuve, et je le crains, moi aussi. Ces courbes gracieuses, artistiques et légères se repliant sur elles-mêmes, sont le signe infaillible du plaisir qu'éprouve une jeune fille à contempler une jolie figure dans son miroir, mais les hommes, au moins, lui pardonnent bien cela. Elle aime la vie douce, ne se donne pas de misère et sa mine le prouve. Elle a, probablement une poitrine qui n'est pas sondée souvent par les docteurs, l'appétit heureux et le sommeil aisé. Les doigts effilés devraient être capables de faire des roulades sur le piano, de jolis dessins, des gâteaux délicieux, et elle n'a pas besoin de décorateur pour embellir une maison. Pas d'heures tristes en sa compagnie, car elle est gentille et gaie comme une alouette. Elle aime la toilette et ne dédaigne pas l'admiration. Il faudra que le compagnon de sa vie fasse de son bonheur à elle, la plus chère occupation de sa vie à lui, s'il ne veut pas la voir se changer en statue... de cire... Ce qui l'intéresse beaucoup maintenant c'est de se faire "lumière" pour attirer les papillons... C'est si piquant!..

OISEAU MOUCHE, Je ne suis pas pythonisse, mais seulement graphologue. J'espère que l'oiseau mouche est revenu sain et sauf de son voyage à travers l'espace. La fleur virginale ne croît pas dans les airs; et maintenant qu'il n'y a plus de rosée, il n'y a plus de parfum.

L'oiseau mouche a un tempérament mental, ce qui explique, je suppose, sa facilité à s'élancer dans l'espace. Il est impulsif, original, gouverné en grande partie par les sentiments et les désirs. Il a l'esprit trop vif pour se laisser duper. La pensée, chez lui, est rapide, et l'action suit cette dernière de près. L'imagination y gagnerait à être tenue en bride. Les aptitudes de l'oiseau mouche sont variées. Il Il ferait un bon agent. Il réussirait à la culture s'il s'y mettait de bon coeur, ou encore dans quelques lignes de construction ou de mecanique.

—:*:—

LES NOUVELLES EN QUELQUES LIGNES

CHICAGO. — Deux jeunes filles et deux jeunes gens de moins de 20 ans, accusés du meurtre de Mme Goensslen, ont été acquittés par le jury. Ils admettaient l'avoir étranglée pour piller la maison, mais disaient qu'ils n'avaient eu aucunement l'intention de la mettre à mort.

ROME.—L'hon. Dr Béland a été reçu en audience privée par S.S. Pie XI. Le Saint Père qui s'intéresse beaucoup à tout ce qui touche le Canada a parlé longuement de notre pays.

VARSOVIE. — Le poste d'ambassadeur de la Pologne à Washington a été offert à M. Paderewski, ancien président de la Pologne et célèbre pianiste.

BROMHEAD, Sask.— Un jeune homme de Weyburn, J.H. Brown, âgé de 23 ans, a été blessé à mort en tombant dans l'appareil fournisseur automatique d'une batteuse.

L'Aide Au Patriote

Et la journée du "Patriote"

Eh bien! elle fait son petit tour de province, tout comme une grande dame qu'elle est. Partout on la reçoit avec les honneurs dûs à son rang. Tous lui ouvrent leur coeur ...et leur bourse: elle se présente, voyez-vous avec les plus belles lettres de créance désirables, celles de nos évêques.

Puis, les paroles si élogieuses et si vibrantes, dont la saluent à tour de rôle tous nos curés patriotes, trouvent un écho bien sympathique dans le coeur des fidèles.

Enfin elle s'avance avec un riche trésor en chaque main, l'un pour le sud et l'autre pour le nord. Elle en fera cadeau aux paroisses les plus méritantes, à celles qui lui auront accordé l'accueil le plus libéral. Mais comme cette grande dame ne fait pas acception des personnes qu'elle aime autant les toutes petites que les très grandes paroisses, elle est prête à distribuer ses faveurs à qui de droit, car la palme ira au mérite, à la bonne volonté manifesté de chacun des membres de nos colonies françaises.

Cependant, qu'on le sache bien et qu'on se le dise, tout comptera à l'heure de l'adjudication des prix: et la somme prélevée à la soirée du "Patriote", et le nombre d'abonnés en règle au prorata de la population.

—:*:—

Une bonne Soeur qui resta surprise

"Un Américain, de passage à Paris dans le plus fort de la persécution religieuse, disait à la supérieure d'une communauté dont les propriétés étaient évaluées à plusieurs millions:— Mais ma Soeur, pourquoi ne vendez-vous pas l'une de vos maisons et ne fondez-vous pas un journal pour vous défendre?—

L'idée pratique de cet Américain a dû paraître très originale à cette excellente supérieure. N'empêche que si le conseil avait été suivi, les communautés de France n'en seraient pas réduites à prendre le chemin de l'exil, poussées dehors par un gouvernement sectaire, qu'une bonne presse, puissamment organisée et active, n'aurait jamais permis d'élire. La parole de cet Américain était en vérité:— "une parole de salut qui, si elle avait été comprise plus tôt aurait épargné à l'Eglise de France la montée d'un calvaire dont elle n'a pas encore atteint le sommet."

Heureusement que la leçon vient d'être entendue et que les catholiques de France, dans un mouvement sauveur, se rallient, à la voix de leurs évêques, autour de leurs journaux. L'aurore de la victoire blanchit déjà l'horizon.

—:*:—

Une initiative digne d'éloges

Savez-vous ce qu'a fait pour "l'Aide au Patriote" un jeune prêtre du diocèse de Prince-Albert, desservant intérimaire de l'une de nos paroisses?

Aussitôt arrivé au poste qu'on lui confiait pour quelques semaines, il visita toutes les familles de langue française et les abonna presque toutes au "Patriote". Puis faisant sur une feuille blanche le relevé géographique de la région, il indiqua la position de chacun des foyers français avec le nom du chef de la famille, et la date de son abonnement au "Patriote". Un signe particulier fait connaître les rares unités qui n'ont pas pu ou qui n'ont pas voulu souscrire au journal de leur religion et de leur race.

Cette carte a été ensuite envoyée au propagandiste, M. l'abbé Arès, dont la tâche se trouve ainsi simplifiée et facilitée de beaucoup, dans ce petit coin de la province.

Au risque de blesser la modestie de notre ami, qui s'est imposé ce surcroit de travail pour l'oeuvre de la "Bonne Presse", nous désirons féliciter publiquement de sa louable initiative, M. l'abbé Demers, desservant intérimaire de Viscount.

—:*:—

Boîte aux lettres

Voici une lettre-type de celles qui nous arrivent nombreuses depuis l'ouverture de notre campagne de propagande. Elle exprime ce que tous nos fidèles abonnés portent dans le coeur, s'ils n'osent pas toujours le dire publiquement.

M. le Secrétaire, écrit notre correspondant, c'est avec bonheur que je viens me joindre à tous les hommes de caractère ferme et clairvoyant pour la survivance et le développement de notre journal. L'élément français de la Saskatchewan possède à coup sûr l'idéal d'un clairon sonnant la charge, et combien peu s'en rendent compte.

Qu'il me soit permis de répéter à ma façon la question de Sa Sainteté Pie X à ses cardinaux: "Qu'est ce qui manque le plus? Des prêtres, des bonnes Soeurs, ou des religieux?— Et l'un d'eux de répondre, des prêtres.

—Non, réplique le très Saint Père, ce sont des laïques apôtres, car ils sont plus à même de voir, d'empêcher la propagande des idées fausses, lancées par les mauvais journaux.

Oui, les vrais laïques défenseurs de la religion catholique ne sont pas assez nombreux pour venger avec énergie et succès la doctrine de vie. Beaucoup trop ne répondent que par un sourire narquois, au lieu de repousser avec force ces mensonges.

Beaucoup trop abandonnent le journal catholique pour s'abonner à un journal malsain et diffamatoire. Dans ma paroisse même (Duck Lake) il s'en trouve malheureusement de ces faux patriotes, c'est pour cela que je parle avec sûreté sur ce point.

Le mal capital dans notre province, c'est qu'un trop grand nombre de nos gens méritent les paroles que prononçait naguère un Capucin, à Lisieux: "Les hommes de chez nous sont des poules mouillées, des moules et des lâches"; c'était à l'époque des expulsions en France. Notre journal et nos écoles souffrent du même mal: du manque d'hommes généreux et franchement résolus à défendre le dépôt sacré de la religion et de la langue.

Croyez, M. le Secrétaire, à mon dévouement inaltérable à la cause de la Bonne Presse et à mon admiration pour le beau travail que vous accomplissez.

NOTRE MOT D'ORDRE

Le "Patriote" et les abonnements à vie

Il n'y a pas que les individus à être avantagés par les abonnements à vie du "Patriote", le journal lui-même y trouve son profit.

Songez à la somme de correspondance nécessitée chaque mois par l'envoi des avis d'expiration d'abonnement; songez à la quantité de timbres-poste qu'il faut apposer sur ces missives, aux heures de travail que les employés doivent y consacrer; songez à la quantité énorme de papier que représentent deux ou trois cartes postales, expédiées, chaque année, à plusieurs milliers de correspondants.

Tout cela mis ensemble équivaut à une forte dépense d'argent.

Chaque abonné pris en particulier ne coûte que quelques sous à l'administration, mais les sous, multipliés par deux, trois, quatre, cinq et six fois mille, font bien vite des centaines de piastres.

Un seul abonnement à vie diminue d'autant les frais du journal, et cette épargne plusieurs fois répétée constitue un apport considérable à la caisse. Si bien qu'au bout de l'année, au lieu d'arriver à grand'peine à joindre les deux bouts, le caissier pourrait présenter dans son rapport un surplus appréciable, qui serait employé aussitôt à l'amélioration de l'outillage du "Patriote."

Ces centaines de piastres que la population française de la Saskatchewan paie ainsi, chaque année, au département des postes, aux manufacturiers de papier et d'encre, par l'entremise du "Patriote", feraient bien l'affaire de nos oeuvres nationales. Quel levier puissant elles seraient entre les mains de l'A. C. F. C., pour porter bien haut la revendication de nos droits, pour établir et consolider les positions essentielles à notre survivance!

Sans donc grever en rien leur budget pour le moment, les abonnés à vie tirent des $25.00 qu'ils versent aujourd'hui tout le rendement possible, s'assurent un renté viagère d'une grande richesse intellectuelle et morale, et contribuent à faire de leur journal une arme puissante et tout à fait moderne pour les bons combats de Dieu et de la patrie.

Amis du "Patriote", votre devoir est tout tracé et votre intérêt le demande, rangez-vous au nombre des "Bienfaiteurs" de l'oeuvre qui nous sauvera.

Ils devraient être les plus répandus

Notre confrère "Le Droit" écrivait ces jours derniers: "C'est le mal général: il n'y a pas assez de journaux catholiques, pas plus chez-nous qu'ailleurs. Nous entendons par catholiques les journaux militants, ceux dont le but formel est de défendre la vérité catholique, et non ceux qui s'abritent sous le manteau de la religion pour mieux exploiter la curiosité morbide ou le fanatisme politique de leurs lecteurs.... Les journaux catholiques qui existent devraient être les plus prospères, les plus répandus. C'est trop souvent le contraire."

Il est remarquable en effet qu'on ne se rend pas compte de l'urgence qu'il y a d'avoir pour informer le public, une presse vraiment libre de dire la vérité, et de servir toutes les meilleures cause en servant la pensée catholique. Nous faisons nôtre la conclusion de l'article du "Droit": "Puissent les catholiques canadiens de toutes langues, de toutes nationalités et de toutes classes écouter la voix des chefs de l'Eglise et comprendre qu'en soutenant les journaux catholiques, ils se soutiennent euxmêmes, ils soutiennent leurs familles, leurs oeuvres religieuses, leur patrie, leur Eglise."

La prière du vrai chrétien

C'est Pierre l'Ermite qui nous l'enseignait récemment dans la Croix de Paris cette prière en faveur de la bonne presse: "Qu'elle se sème partout la moisson future des vivants bulletins, des journaux clairs, intelligents, variés sans cesse, pour, sans cesse, intéresser à l'immuable vérité. Que des plumes se forgent comme autrefois se forgeaient les épées; car, c'est à coups de plume, maintenant, que se conduisent les peuples. Dieu de lumière.... toi, qui es le Verbe...., toi qui l'es raconté dans l'Ecriture...., toi qui as dit: Enseignez!. fais donc enfin tomber le bandeau des yeux de tant de catholiques et découvre-leur la puissance terrible de la Presse, mère de Sa Majesté l'Opinion, maîtresse du monde.

Angéline de Montbrun

- PAR -

LAURE CONAN

"L'avez-vous cru que cette vie fut la vie?"

LACORDAIRE.

17

Horrible impuissance, que l'ai sentie à mon tour. Quand il agonisait sous mes yeux, que pouvais-je? Rien... qu'ajouter à ses accablements et à ses angoisses. Mais en apprenant que son heure était venue, il demanda son viatique, et le vainqueur de la mort vint lui adoucir le passage terrible. Il vint l'endormir avec les paroles de la vie éternelle. Qu'il en soit béni, à jamais, éternellement béni!

Paix, dit le prêtre quand il entre avec le Saint-Sacrement, paix à cette maison et à tous ceux qui l'habitent!

Je suis donc comprise dans ce souhait divin que l'Eglise a retenu de Jésus-Christ. Ah! la paix! j'irais la chercher dans le désert le plus profond, dans la plus aride solitude.

Ce matin, à demi cachée dans l'ombre, j'ai assisté à tout, et comme je me prosternais pour adorer le Saint-Sacrement, il se répandit dans mon coeur une foi si vive, si sensible. Il me semblait sentir sur moi le regard de Notre-Seigneur et depuis....

O maître du sacrifice sanglant! je vous ai compris. Vous voulez que les idoles tombent en poudre devant vous. Mais ne suis-je pas assez malheureuse? N'ai-je pas assez souffert? Oh! laissez-moi l'aimer dans les larmes, dans la douleur. Ne commandez pas l'impossible sacrifice, ou plutôt Seigneur tout-puissant, Sauveur de l'homme tout entier, ce sentiment où j'avais tout mis, sanctifiez-le qu'il s'élève en haut comme la flamme, et n'y laissez rien qui soit du domaine de la mort.

.... 15 septembre.

Marc est mort hier. La veille il semblait mieux. Nous avons eu un assez long entretien ensemble. Il me rappelait mon enfance, mon beau poney dont il était aussi fier que moi.

Son vieux coeur de cocher se ranimait à ces souvenirs. Nous étions presque gais,— du moins j'essayais de le paraître,—mais quand je lui ai parlé de son rétablissement, il m'a demandé naïvement: "Avez-vous quelque chose à lui faire dire?"

Cette parole m'a fait pleurer, et j'ai répondu avec élan: "Dites-lui que je l'aime plus qu'autrefois. Dites-lui qu'il ait pitié de sa pauvre fille!"

Il serra mes mains entre ses mains calleuses, et reprit avec calme: "Ma chère petite maîtresse, je sais que la terre vous paraît aussi vide qu'une coquille d'oeuf, je sais que la vie vous semble bien dure. Mais croyez-moi, c'est l'affaire d'un moment. La vie passe comme un rêve."

Pauvre Marc! la sienne est finie. Je l'ai assisté jusqu'à la fin. Non, Dieu n'a point fait la mort— la mort qui sépare— la mort si terrible même à ceux qui espèrent et qui croient.

18 septembre.

C'est fini. Je ne verrai plus cet humbre ami, cet honnête visage que je retrouve dans la brume de mes souvenirs. Je l'ai veillé religieusement, comme il l'avait fait pour mes parents, comme il l'eût fait pour moi-même, et maintenant je dis de tout mon coeur avec l'église: Qu'il repose en paix!

Oh! qu'elle est profonde, cette paix du cercueil; comme elle attire les coeurs fatigués de souffrir. Et pourtant, la mort reste terrible à voir en face!

Ces angoisses de l'agonie, cette séparation pleine d'horreur!

"C'est la mort qui nous revêt de toutes choses, mais, comme ajoute saint Paul, "nous voudrions être revêtus par dessus," et le dépouillement de notre mortalité, cette dissolution d'une partie de nous-mêmes reste le grand châtiment du péché.

Ah! quand même l'Eglise n'en dirait rien, mon coeur m'apprendrait que Jésus-Christ n'a pas abandonné sa mère, à la corruption du tombeau.

O Dieu, que n'aurai-je pas fait pour en préserver mon père! Mais il faut que la sentence s'exécute, il faut retourner en poussière. Et pourtant malgré les tristesses de la tombe, c'est là que ma pensée se réfugie et se repose—là sur le "lit préparé dans les ténèbres"— où chacune prend place à son tour.

"Patrie de mes frères et de mes proches, mes paroles sur toi sont des paroles de paix."

(Angéline de Montbrun à Mina Darville)

Chère Mina,

Encore la grande leçon de la mort. Ce pauvre Marc nous a quittés. C'est un vide. Il était de la maison avant moi. J'aimais à voir cette bonne tête respectable qui avait blanchi au service de mon père.

Vous vous rappelez qu'à sa mort, il ne voulut jamais prendre aucun repos. J'y songeais en l'assistant; je le revoyais les yeux rouges de larmes, et le chapelet dans sa rude main.

Vous ne sauriez croire, comme ces cierges qui brûlaient, ces prières récitées autour de moi, me reportaient à notre veille si douloureuse, si sacrée. Chère soeur, on m'accuse de m'être refusée à toute distraction, et pourtant j'ai fait de grands efforts. Mais quand j'essayais de me reprendre à la vie, de m'intéresser à quelque chose, ce murmure des prières récitées autour de son cercueil me revenait infailliblement et me rendait sourde à tout.

Qu'est-ce que je pouvais pour soulever le poids de tristesse qui m'écrasait? J'aurais tout aussi bien reculé une montagne avec la main.

Non, je ne crois pas avoir de grands reproches à me faire. Dieu m'a fait cette grâce de ne jamais murmurer contre sa volonté sainte. Qu'il en soit béni!

Un jour, je l'espère du plus profond de mon coeur, je le remercierai de tout. Sur son lit de mort, mon fidèle serviteur remerciait Dieu de l'avoir fait naître et vivre pauvre.

Et n'y a-t-il pas aussi une bienheureuse pauvreté de coeur, n'y a-t-il pas aussi un détachement qui vaut mieux que toutes les tendresses? Mais c'est la mort de la nature; et, devant celle-là comme devant l'autre, tout, en nous, se révolte.

Sûrement, Mina, vous n'avez pas oublié le pauvre Gris dont Marc était si fier. Avons-nous ri quand vous recommenciez toujours à l'interroger, sur le fameux voyage qu'il contait si volontiers et avec tant d'art! Le Gris est bien infirme maintenant, ce qui n'avait pas diminué la tendresse de Marc. Le jour de sa mort, il se le fit amener devant la fenêtre, et c'était touchant de le voir s'attendrir sur le pauvre cheval, qu'il nommait "son vieux compagnon."

Mon amie, je ne saurais blâmer votre frère de chercher à se distraire. Il doit en avoir grand besoin. Pauvre Maurice! Mais au vent les nuages se dissipent.

Vous ai-je dit que Marc s'est recommandé à votre souvenir. Je vous avoue qu'en l'accompagnant au cimetière, j'aurais voulu voir s'ouvrir pour moi les portes de cet asile de la paix, mais ce n'est pas ici que je dormirai mon sommeil. C'est dans votre église, tout près de vous et à côté de lui.

En attendant, il faut vivre, et je n'en suis pas peu en peine. Mes repas solitaires me sont une rude pénitence. Les vôtres me paraîtraient aussi bien longs. Etre rangées sur une ligne, tout autour d'un grand réfectoire, c'est terriblement monastique. Qu'il est loin le temps où nous mangions ensemble le pain béni de la gaîté!

Votre soeur,

Angéline.

19 septembre.

Demain.... le troisième anniversaire de sa mort.

Je crois à la communion des saints, je crois à la résurrection de la chair, je crois à la vie éternelle. Je crois, mais ces ténèbres qui couvrent l'autre vie sont bien profondes.

Quand je revins ici, quand je franchis ce seuil où **son corps** venait de passer, je sentais bien que le deuil était entré ici pour jamais. Mais alors une force merveilleuse me soutenait.

Oh! la grâce, la puissante grâce de Dieu.

Sans doute, la douleur de la séparation était là terrible et toute vive. Cette robe noire que Mina me fit mettre.... Jamais je n'avais porté de noir, et un frisson terrible me secoua toute. Ce froid de la mort et du sépulcre, qui courait dans toutes mes veines, m'a laissé un souvenir horrible. Mais au fond de mon âme, j'étais forte, j'étais calme, et avec quelle ardeur je m'offrais à souffrir tout ce qu'il devait à la justice divine!....

Combien de fois, ensuite, n'ai-je pas renouvelé cette prière! Quand l'ennui me rendait folle, j'éprouvais une sorte de consolation à m'offrir pour que lui fût heureux.

Mais nos sacrifices sont toujours misérables, et bien indignes de Dieu. Bénie soit la divine condescendance de Jésus-Christ qui supplée par le sien à toutes nos insuffisances. Adorable bonté! Comment daigne-t-il m'entendre quand je dis: Pour lui! pour lui!

O mon Dieu, soyez béni! Tous les jours de ma vie je prierai pour mon père. Mieux que personne, pourtant je connaissais son âme. Je sais que sous des dehors charmants il cachait d'admirables vertus et des renoncements austères. Je sais que sa fière conscience ne transigeait point avec le devoir. Pour lui, l'ensorcellement de la bagatelle n'existait pas; il n'avait rien de cet esprit du monde que Jésus Christ a maudit, et il avait toutes les fiertés, toutes les délicatesses d'un chrétien. Mais que savons-nous de l'adorable pureté de Dieu?

Si réglé qu'il soit, un coeur ardent reste bien immodéré. Il est si facile d'aller trop loin, par entraînement, par enivrement. Ne m'a-t-il pas trop aimée? Bien des fois, je me le suis demandé avec tristesse.

Mais je sais avec quelle soumission profonde il a accepté la volonté de Dieu qui nous séparait. Puis—ô consolation suprême!— il est mort entre les bras de la sainte Eglise, et c'est avec cette mère immortelle que je dis chaque jour:

"Remettez-lui les peines qu'il a pu mériter, et comme la vraie foi l'a associé à vos fidèles sur la terre, que votre divine clémence l'associe aux choeurs des anges. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur."

22 septembre.

Il fait un vent fou. La mer est blanche d'écume. J'aime à la voir troublée jusqu'au plus profond de ses abîmes. Et pourquoi? Est-ce parce que la mer est la plus belle des oeuvres de Dieu? N'est-ce pas plutôt parce qu'elle est l'image vivante de notre coeur? L'un et l'autre ont la profondeur redoutable, la puissance terrible des orages, et si troublés qu'ils soient....

Qu'est-ce que la tempête arrache aux profondeurs de la mer? qu'est-ce que la passion révèle de notre coeur?

La mer garde ses richesses, et le coeur garde ses trésors. Il ne sait pas dire la parole de la vie; il ne sait pas dire la parole de l'amour, et tous les efforts de la passion sont semblables à ceux de la tempête qui n'arrache à l'abîme, que ces faibles débris, ces algues légères que l'on aperçoit sur les sables et sur les rochers, mêlés avec un peu d'écume.

25 septembre.

J'ai repris l'habitude de faire lire. Quand je lis moi-même, je m'arrête trop souvent, ce qui ne vaut rien.

L'histoire me distrait plus efficacement que toutes les autres lectures. Je m'oublie devant ce rapide fleuve des âges qui roule tant de douleurs.

Aujourd'hui j'ai fait lire Garneau. Souvent mon père et moi nous le lisions ensemble. "O ma fille, me disait-il parfois, quels misérables nous serions, si nous n'étions pas fiers de nos ancêtres!" Il s'enthousiasmait devant ces beaux faits d'armes, et son enthousiasme me gagnait.

Maintenant, je connais le néant de bien des choses. Que d'ardeurs éteintes dans mon coeur très mort!

Mais l'amour de la patrie vint toujours au plus vif, au plus profond de mes entrailles. Heureux ceux qui peuvent se dévouer, se sacrifier pour une grande cause. C'est un beau lit pour mourir que le sol sacré de la patrie.

L'arrière-grand-père de ma mère fut mortellement blessé sur les Plaines, et celui de mon père resta sur le champ de bataille de Sainte-Foye avec ses deux fils, dont l'aîné n'avait pas seize ans.

Ceux-là, je ne les ai jamais plaints. Mais j'ai plaint le chevaleresque Lévis (mon cousin d'un peu loin). Bien des fois, je l'ai vu, sombre et fier, ordonnant de détruire les drapeaux.

Cette ville de Québec, qu'il voulait brûler s'il ne la pouvait conserver à la France, je ne la revois jamais sans songer à lui, et devant la rade si belle, j'ai souvent pensé à sa mortelle angoisse quand, au lendemain de la victoire de Sainte-Foye, on signala l'approche des vaisseaux. Mais le drapeau blanc ne devait plus flotter sur le Saint-Laurent, et, pour nos pères, tout était perdu fors l'honneur.

Ce printemps de 1760, Mme de Montbrun laboura elle-même sa terre, pour pouvoir donner du pain à ses petits orphelins. Vaillante femme!

J'aime me la représenter soupant fièrement d'un morceau de pain noir, sa rude journée finie. J'ai d'elle une lettre écrite après la cession, et trouvée parmi de vieux papiers de famille, sur lesquels mon père avait réussi à mettre la main lors de son voyage en France. C'est une fière lettre.

"Ils ont donné tout le sang de leurs veines, dit-elle, en parlant de son mari et de ses fils, moi, j'ai donné celui de mon coeur; j'ai versé toutes mes larmes. Mais ce qui est triste, c'est de savoir le pays perdu."

La noble femme se trompait. Comme disait le chevalier de Lorimier, à la veille de monter sur l'échafaud: "Le sang et les larmes versées sur l'autel de la patrie sont une source de vie pour les peuples", et le Canada vivra. Ah! j'espère.

Malgré tout, nos ancêtres n'ont-ils pas gardé de leur noble mère, la langue, l'honneur et la foi.

Mon père aimait à revenir sur nos souvenirs de deuil et de gloire. Il avait pour Garneau, qui a mis tant d'héroïsme en lumière, une reconnaissance profonde, et il aurait voulu voir son portrait dans toutes les familles canadiennes.

Ce portrait respecté, il est là à son ancienne place. Parfois, je m'arrête à le considérer. Qui sait, disait Crémazie, de combien de douleurs se compose une gloire? Pensée touchante, et, quand à Garneau si vraie!

(à suivre)

Prince-Albert

—Sa Grandeur Mgr Prud'homme s'est absenté quelques jours de sa ville épiscopale pour un voyage à Viscount. Après avoir pontifié à l'église St-Paul de Saskatoon, dimanche le 7 décembre, Mgr s'est rendu à Prud'homme le jour de l'Immaculée-Conception pour y présider la "fête du Patriote". Sa G. était accompagnée de M. l'abbé Nicolet, de retour d'un voyage de repos dans les montagnes de la Suisse, son pays natal.

—Les nominations écclésiastiques suivantes viennent d'être rendues publiques: M. l'abbé Nicolet devient curé de Battleford, tandis que M. l'abbé Mourey sera en charge de Viscount, à partir du 7 janvier. M. l'abbé Lucien Demers s'en va vicaire à Shell River, d'où il visitera Witchekan et Norbury.

—Le Rév. Père Cozanet, O.M.I., de Saskatoon, a été nommé curé de North-Battleford, où il remplace le P. Leparoux, qui va prendre charge de la paroisse de Pincher Creek, Alta.

—Etait de passage à Prince-Albert, cette semaine, M. l'abbé Le Sann, desservant de Springside et Théodore dans le district de Yorkton. M. Le Sann, originaire du diocèse de Quimper, a été pendant de nombreuses années missionnaire aux Antilles dans l'île d'Haïti. Sa santé, minée par les fièvres paludéennes, réclamait un changement de climat, et il est venu se refaire auprès de sa famille, établie dans la Saskatchewan.

—Les élections municipales de Prince-Albert qui ont eu lieu, lundi, ont amené aux bureaux de votation, malgré le froid intense, la très grande majorité des électeurs. Pour avoir été courte et calme, la campagne, si l'on en juge d'après le vote, a fortement intéressé la population. M. Samuel Branion a été élu maire. MM. Musk, Mitchell, Chs Lacroix et Morrisson, échevins. Au bureau des commissaires du Collegiate, MM. Lindsay et H. Lacroix rempliront les deux sièges vacants.

—Vendredi dernier les Soeurs Adoratrices du Précieux Sang ont fait célébrer la grand'messe solennelle promise, en faveur de ceux qui ont contribué par leurs aumônes, à l'ameublement et à l'ornementation de leur nouvelle chapelle. Elles remercient sincèrement les charitables donateurs et leur donnent l'assurance de leurs prières.

—Le jeune S. Myers, 9 ans, va probablement payer de sa vie l'imprudence qu'il commit en grimpant dans un poteau chargé de fils électriques. Il toucha l'un des fils et fut projeté violemment contre le sol. Il souffre de brûlures graves et de blessures à la tête qui ont causé une méningite.

L'élevage des renards argentés semble rapporter de très beaux profits, puisqu'un Suédois, M. Erlanders, vient d'acheter à notre ferme locale un couple de ces renards au prix de $1.000. Il en voulait 5 couples, mais le gérant ne pouvant les lui fournir actuellement, il les lui a promis pour l'automne prochain.

—Le district de Melfort vient d'avoir la visite d'un chef du mouvement sioniste, le Dr Shapiro. Ce vénérable fils d'Israël a dit que sa société avait déjà acheté 200,000 acres de terre en Palestine et dépensé 7 millions de piastres pour le rapatriement des Juifs.

:*:

Le jubilé de la paroisse St-Joachim

Edmonton.— La cérémonie religieuse a eu lieu dimanche. Elle consistait en une grand'messe très solennelle, chantée par le Révérend Père Naessens, ancien curé de la paroisse, assisté du Révérend Père Hétu, depuis longtemps associé à l'oeuvre de St-Joachim, et de quelques autres Pères pris parmi les vétérans. Le R. Père Blanchin, provincial des Oblats, donna le sermon de circonstance et la chorale paroissiale, sous la direction de M. Pépin, exécuta une messe superbe ainsi qu'un beau choix de cantiques canadiens.

La fête civile eut lieu le 8 décembre, à huit heures et quart. Elle groupa dans la salle Sullivan (Sullivan's Academy) deuxième rue, tous les Canadiens de la ville et leurs amis, ainsi qu'un bon nombre de visiteurs, clergé et laïes, des localités avoisinantes.

:*:

Vol de $90.000 à Moose-Jaw

Moose-Jaw.— L'attentat avorté du 27 octobre contre le bureau de poste de Moose Jaw a été exécuté avec succès, le 1er décembre, par trois bandits armés et masqués. A dix heures p.m., quelques minutes après l'arrivée du train, ils sont entrés dans le bureau de poste sans qu'on les remarque, braquèrent leurs pistolets sous le nez des employés, et trois minutes plus tard s'enfuirent en automobile avec $80,000 à $90,000, dans sept paquets d'argent recommandé.

La police de la ville, provinciale et la gendarmerie à cheval ont été mobilisées à la poursuite des brigands. Le point capital à élucider pour le moment est de savoir comment se trouvait ouverte la porte du bureau à loquet automatique et dont seuls les employés ont la clef.

:*:

Un véteran de la guerre franco-prussienne

Melville, Sask.— A Melville vit un vétéran de la guerre franco-prussienne, M. J. L. Taillefer, âgé de 81 ans. Il avait 25 ans lors de la déclaration de la guerre et s'enrola comme volontaire. Il assista l'autre jour au dévoilement du monument militaire de Melville, en costume de poilu avec sa médaille épinglée sur la poitrine. M. Taillefer habite le Canada depuis 30 ans.

:*:

Le livre d'Ibanez à l'index en Angleterre

Londres.— La version anglaise du livre d'Ibanez sur Alphonse XIII, "terreur militaire d'Espagne", a été retirée de la circulation. Le curieux de l'affaire est qu'on ne sait pas d'où a émané l'ordre de mettre ce livre à l'index. On croit généralement que le roi lui-même a émis cet ordre. Ce serait la première fois depuis le temps de Georges IV qu'un livre aurait été défendu en Angleterre parce qu'il attaque un souverain étranger.

:*:

Avis aux membres du clergé

Une lettre reçue de Winnipeg nous demande les noms de tous les **Missionnaires** ayant droit à des prix réduits sur les chemins de fer. On voudra bien envoyer, au plus tôt, à la procure de l'évêché:

1.- Le nom du pétitionnaire.
2.—le territoire à parcourir.
3.- le numéro du certificat pour 1924.

S'il y a un changement dans le territoire, il faut de toute nécessité, remplir une nouvelle feuille d'application.

On nous prie de nous rappeler que seuls les **Missionnaires** ont droit à ces prix de faveur. Ceux qui n'ont pas de missions à desservir, nous rendraient service en n'insistant d'aucune façon pour obtenir ce à quoi ils n'ont aucun droit.

Dès le premier janvier, il faudra renvoyer à l'évêché la couverture du livret de 1924; Winnipeg le réclame.

ORDOS

Le clergé du diocèse peut se procurer dès maintenant à la procure de l'évêché, l'ordo pour 1925. Le prix est de 85 ou 70 centins.

:*:

M. le major Demers est promu assistant commissaire de la gendarmerie à cheval

M. le major F. J. A. Demers, de Prince-Albert, commandant du nord de la Saskatchewan vient d'être promu assistant commissaire général de la gendarmerie à cheval. Notre distingué compatriote se trouve à occuper maintenant le troisième rang dans cette institution fameuse. C'est un honneur dont il convient de le **féliciter**. L'honorable M. Ernest Lapointe a rendu justice à l'un des nôtres, et réparé l'oubli (?) volontaire ou non, dont M. Demers eût à souffrir naguère, lorsqu'il s'agissait de nommer le commandant en second de la gendarmerie à cheval.

:*:

Le Semaine Sociale de 1925 aura lieu aux Trois-Rivières

Montréal.— C'est chaque année, comme on le sait, durant l'été que les Semaines Sociales du Canada tiennent leurs assises. Elles vont ainsi de ville en ville éclairer les intelligences et orienter les volontés vers l'action sociale catholique.

L'été dernier à Sherbrooke elles ont traité de la **Propriété** devant de magnifiques auditoires composés de l'élite des prêtres et des laïques du diocèse, sous la présidence du Délégué apostolique et de plusieurs évêques. L'an prochain, au mois d'août les Semaines Sociales s'occuperont d'un sujet non moins important: la **Justice**. Et c'est dans l'une de nos principales villes, aux Trois-Rivières, sous le bienveillant patronage de Sa Grandeur Mgr Cloutier, qu'auront lieu les réunions. On peut s'attendre à ce que la Semaine Sociale de 1925 soit digne de ses aînées.

:*:

Après trois siècles

La cause de béatification des Pères Jésuites, martyrs au Canada; les Pères Lalemant, Brébeuf, Garnier, Daniel Jogues, Chabanel et les frères Lalande et Goupil, avance rapidement. Leur béatification devra coïncider avec les fêtes du troisième centenaire de l'arrivée des Pères Jésuites au Canada, en 1625.

:*:

Nouveau Président au Mexique

Mexico.— Elias Calles succède à Obregon comme Président du Mexique. Il a prêté le serment d'office dimanche en présence de 25,000 personnes.

:*:

Sarrail s'en va en Syrie

Paris.— Le Général Sarrail est nommé haut-commissaire en Syrie en remplacement du Général Weygand rappelé et maintenu au conseil supérieur de la guerre.

:*:

Un évêque arrêté pour délit de procession

Montauban, France.—L'évêque de Montauban et le curé de la cathédrale, ayant, malgré la défense des autorités, fait une procession religieuse dans la ville, ont été sommés de comparaître en cour pour rendre compte de leur conduite. Ni l'un ni l'autre ne se sont conformés à cet ordre, mais ils ont néanmoins subi leur procès, et ont été déclarés coupables d'avoir "manqué de respect à l'autorité et troublé la paix publique". L'évêque a été condamné à onze francs d'amende par défaut et le curé à cinq francs également par défaut.

Leurs ouailles, qui ont été arrêtés pour avoir participé à cette procession défendue, devront comparaître en cour de police correctionnelle.

Et tandis que les processions religieuses sont ainsi prohibées on voyait une *procession* de 60,000 communistes et de francs-maçons revêtus de leurs insignes faire cortège à Jaurès au chant sauvage de la Carmagnole.

:*:

La menace du communisme en France

Paris. — Dans un communiqué spécial à la Semaine Religieuse de Paris, S. E. le Cardinal Dubois, archevêque de la capitale de France, jette personnellement le cri d'alarme, et il affirme que la France est sérieusement menacée d'une révolution communiste. "L'heure est grave, écrit le vénéré métropolitain. Il faut réagir aujourd'hui: demain, il serait peut-être trop tard. Dieu protège la France!" Et après avoir signalé de fort graves prodrômes du péril qu'il dénonce, le cardinal Dubois ajoute: "Pour libérer notre conscience d'évêque et de Français, nous avons voulu, sans tarder, sonner l'alarme. Dieu veuille que ce cri soit entendu de tous ceux qui ont à coeur le salut du pays!"

:*:

Les Etats-Unis appliqueraient au Canada la loi de la quote-part

Washington.— Le secrétaire Davis, des Etats-Unis dans son rapport annuel a suggéré trois amendements importnts à lal oi d'immigration de la grande république. Le premier viserait le Canada et le Mexique, en mettant ces pays sur le pied des autres en déterminant la quote-part d'émigrants qu'ils pourraient envoyer aux Etats-Unis. Le second permettrait l'augmentation de la quote-part au moment de la rareté de la main d'oeuvre, et son abolition complète en cas de chomage. D'après le troisième amendement les étrangers admis aux Etats-Unis seraient sujets à l'enregistrement et à l'enrôlement.

A Ottawa, on est d'avis que le gouvernement canadien ne protesterait pas contre l'application de la loi générale à l'émigration canadienne. Tout le monde sait bien qu'il entre une quantité considérable d'étrangers aux Etats-Unis par les frontières du Canada et du Mexique. Ce sont ces deux portes que le secrétaire Davis voudrait fermer.

:*:

Un traité commercial entre l'Angleterre et l'Allemagne

Londres. — Le traité de commerce anglo-allemand a été signé le 2 déc. par les représentants des deux pays. Le secrétaire des affaires étrangères Chamberlain et Lord D'Algernon, ambassadeur britannique à Berlin agissaient pour l'Angleterre, tandis que le Dr F. St. Hamer, ambassadeur à Londres, et le Dr von Schubert, représentant le ministre des finances, signèrent pour l'Allemagne.

De par ce traité, les deux nations oublient les différents créés par la guerre, et reprennent leur alliance de traitement préférentiel d'avant 1914. Berlin accorde le tarif préférentiel et donne des garanties qu'il n'y aura pas de restrictions des importations anglaises tandis que Londres rend tous les droits d'avant-guerre aux Allemands en Angleterre, et fait plusieurs concessions commerciales.

Les délégués allemands n'ont plus qu'à soumettre le document au Reisctag, et les délégués anglais à la Chambre des communes dès la réouverture de la session parlementaire.

:*:

Les ministres anglais ont une escorte

Londres.— La découverte d'un complot au Caire pour attenter à la vie des ministres anglais a amené le gouvernement britannique à leur donner une escorte. C'est ainsi qu'ils se promènent actuellement à Londres accompagnés de soldats plus au moins nombreux. Aucune arrestation n'a encore été faite dans les rangs des pro-Egyptiens, mais la chose ne saurait tarder.

:*:

L'un des nouveaux académiciens est connu en Canada

Québec.—Des trois nouveaux académiciens, le plus connu à Québec est sans doute M. Albert Besnard, un grand peintre, qui a accompagné le maréchal Fayolle au Canada, il y a trois ans. On se souvient que le maréchal Fayolle présenta au 22e régiment un drapeau que lui envoyait son colonel honoraire, le maréchal Foch.

Le maréchal Fayolle était accompagné de plusieurs personnalités de France et la foule qui s'était réunie au Parc des Champs de Bataille ne manqua pas surtout de remarquer un grand et robuste vieillard à barbe grise coiffé, comme tous les artistes, d'un grand chapeau, et dont les traits rappelaient à la fois un peu Alphonse Daudet et Anatole France. C'était M. Albert Besnard, qui vient d'être admis sous la coupole.

:*:

On reconstruirait toute la flotte française

Paris.— Le programme naval de la France, tel que compris dans le rapport présenté à la chambre des députés, voit à la reconstruction complète de la marine française au coût de dix billions de francs. Ce travail couvrira une période de 20 ans.

On s'occupera particulièrement du service d'aviation et de la flotte de la Méditerranée inférieure à celle de l'Italie.

:*:

Un avion silencieux

Londres. On est en train de mettre la dernière main à un aéroplane silencieux. Par un moyen ingénieux et sans nuire en rien à la rapidité du moteur, on est parvenu à adapter un manchon d'échappement qui élimine pratiquement le bruit. Une combinaison d'engrenage fait disparaître aussi le grondement puissant de l'hélice.

:*:

Récompensé au centuple

Il y a 11 ans, un citoyen d'Elmira, N. Y., voyant qu'une femme inconnue avait perdu sa bourse, lui prêta $19.50, comme prix de son passage à Chicago. La dame vient de mourir en lui léguant $1950. Voilà une preuve tangible— quoique rare, hélas!— que tout geste charitable est récompensé au centuple.

:*:

LES NOUVELLES EN QUELQUES LIGNES

RED DEER, Alta.— J. R. Ross, au sud de Condor, a perdu son étable et son silo, dans un incendie causé par l'explosion d'une lanterne à gazoline. Il réussit à sauver ses chevaux.

RED DEER, Alta.— Frappé par un arbre qui tombait, Edi Lumplila, Finlandais âgé de 25 ans, est mort à l'hôpital de Red Deer.

QUEBEC.— Lady Caron, épouse de feu Sir A. P. Caron, vient de mourir à Québec.

OAKLAND, Calif.— Sept personnes ont été tuées et trente blessées au cours d'une collision entre deux tramways.

MONITOR, Alta.— Une fillette de 10 ans, Rita Miller, s'est perdue dans la prairie. Poursuivie par un loup de prairie elle s'était refugiée derrière la charpente d'un puits d'huile où on l'a retrouvée saine et sauve.

INDIAN HEAD, Sask.— Un syndicat autrichien est en marché d'acheter 10,000 acres de terre au coût d'au delà $400,000, dans le district de Francis. Le contrat a été envoyé en Autriche pour être signé par le syndicat. Ce serait la plus grande ferme du sud de la Saskatchewan.

ESTEVAN, Sask.— Trois employés du C. P. R. se sont fait arrêter par deux bandits masqués et dépouiller de leur montre ainsi que d'une somme de $11.

AUX CITOYENS ET ELECTEURS DE PRINCE-ALBERT

Je vous remercie sincèrement pour votre généreux concours et je tâcherai de répondre à la confiance qui m'a été témoignée.

S. J. A. BRANION,
Maire-Elu

PORT NELSON, Man.—Une grosse tempête a endommagé sérieusement les constructions du terminus du chemin de fer de la Baie d'Hudson. Des barges et des bateaux baleiniers ont sombré.

:*:

Marché aux grains de Prince-Albert

No. 1, $1.44; No. 2, 1.39; No. 3, $1.22; No. 4, $1.16.

:*:

Marché aux grains de Winnipeg

Blé—No. 1 nord, 1.66 1-2; No. 2, nord, 1.60 1-2; No. 3, 1.55; No. 4, 1.45 1-2: No. 5, 1.37 1-2; No. 6, 1.24 1-2; fourrage, 1.02 1-2; voie, 1.62 1-2

Avoine— No. 2, C.W., 60 3-4; No. 3 C.W., 57 1-4; extra 1 fourrage, 57 1-4; No. 1 fourrage, 55 1-4; No. 2. 48 3-4; rejetée, 43 3-4; voie, 60 1-4

Orge—No. 3 C.W., 88; No. 4 C.W., 62; rejetée, 78 1-2; fourrage, 77; voie, 87.

Lin.—No. 1 N.W.C., 2.36 3-4; No. 2 C.W., 2.32 3-4; No. 3 C.W., 2.16 3-4; rejeté, 2.14 3-4; voie, 2.36 3-4.

Seigle.—No. 2 C.W., 1.29 7-8.

:*:

Marché aux animaux de Prince-Albert

Marché calme à cause du peu de recettes, mais prix ferme. Les porcs gras font $7.75; les bons agneaux 9 1-2; et les moutons de poids léger 6 1-2 et 7.

:*:

Marché aux animaux de Winnipeg

De fortes arrivées d'animaux ont rendu le marché un peu chancelant. Les porcs gras se maintiennent dans les environs de $8.10 et $8.20; les moutons $7 à $7.50; les agneaux de boucherie, $12.50.

:*:

Marché de la fermière

Les oeufs absolument frais 50c.
Les volailles: poulets préparés, 12 à 18; poules, 10 à 12; canards et oies, 15c.; dindes, 15 à 20;
Le beurre, 25 à 30.
Les patates, $1.00
Carottes, navets, choux de Siam, betteraves, 2c.la livre.

PETITES ANNONCES

TARIF

des Annonces Classifiées du

PATRIOTE DE L'OUEST

25 Mots ou moins. 50 cents
1 sou du mot additionnel

5
insertions
pour
$2.00

Strictement payables à l'avance.

ASSURANCE-VIE "La Sauvegarde assurance contre les incendies, accidents, garanties et vente de terres, lois, etc. Eugène Guertin, St-Paul, Alta. 36

ON DEMANDE une personne possédant capital de $1500.00 à $2000.00 et expérience comme fromager, pour établir fromagerie dans paroisse canadienne-française, 250 à 300 vaches assurées première année. Excellent district pour vaches laitières et bonne eau. Bois pour construction obtenu dans la localité à bon marché. Pour plus de renseignements s'adresser à Raymond Courteau, J.P., Zénon Park, Sask. 39-41 P.

BOUCHERIE A VENDRE— Place d'affaire évaluée à $15,000,00 sur la rue Centrale, dans la ville française du Sud de la Saskatchewan, à Gravelbourg. S'adresser au Casier 18, Patriote de l'Ouest. 39 G.

INSTITUTEUR ou institutrice bilingue pour l'école du village Albertville. Mentionner salaire demandé. Ouverture le 3 janvier 1925. S'adresser à M. l'abbé F. Joly, Albertville, sec., Albertville, Sask. 40—

LE DISTRICT SCOLAIRE d'Ornand No. 933, demande un instituteur ou institutrice pouvant enseigner le français, ayant plusieurs années d'expérience. S'adresser à H. Soulier, Kinistino, Sask. 40-45 P.

ON DEMANDE une instituteur ou institutrice pour le district scolaire de Choke Cherry No. 3155, ouverture vers le 15 janvier, pouvant enseigner l'anglais t le français; pour plus d'informations s'adressez à Arthur Lemire, secrétaire, Tennex, Sask. 39-44

MAISON A VENDRE 32 x 16 à Gravelbourg, Sask. 5e Avenue, au centre de la ville. 3 grandes pièces et cave spacieuse. Toit de tôle galvanisée. Installation électrique. S'adresser à Mme Brunelle, modiste. 37-42 G.

HOTEL A VENDRE, dans un centre canadien-français, à bon marché pour régler succession. $2000 comptant, balance par paiements faciles. Cet hôtel rapporte actuellement $102,00 loyer par mois. S'adresser à Donat Boucher, Willow Bunch, Sask. 38-43P

ON DEMANDE à acheter magasin général dans centre canadien français. S'adresser au casier 2, au Patriote. 37-42 P.

ON DEMANDE à acheter bonne moulange de 12 pouces. S'adresser à Boite 20, Montmartre, Sask. 39-41 P.

MENAGE BELGE habitué à la culture, et pouvant fournir excellentes références, désire prendre gérance d'une ferme, ou louer une demie section avec roulant. La ferme devra être à proximité d'une station. Ecrire à E. S. Boite D., Vonda, Sask. 40-43 D.

$25 à $50 PAR SEMAINE. HOMMES ET FEMMES DEMANDES—Apprenez un métier. Nous pouvons vous montrer dans quelques semaines comment conduire et réparer toutes les marques de tracteurs, et plusieurs des marques les plus populaires d'automobiles. Nous enseignons aussi le métier de barbier, la coupe de cheveux de dames, le travail de culture de la beauté. Pour plus de détails, adressez-vous au Dept. L., Hemphill Trade Schools, 119-20ème Rue Est, Saskatoon. 37—

A VENDRE—Demi-section, 200 acres cassées, 5 milles à l'est de St-Louis. Conditions faciles. S'adresser au casier 3 au bureau du Patriote. 35

TANNAGE DE PEAUX— pour échantillons et renseignements écrire à Great North Tannery, 9e Ave. Est, Prince-Albert. 36-41

DEMIE SECTION A VENDRE dans le bon district de ValMarie, 2 milles de la nouvelle station, pour $10 de l'acre comptant si vendue avant Noël, chevaux et machineries laissés. Autres occasions. Ecrire: V. & P. Bureau de renseignements, ValMarie P.O., Sask., Canada. 35-40 P.

MAGASIN GENERAL A VENDRE, pour cause de santé. Comptant, $8,000.00, paiements faciles pour balance. Bureau de poste transféré à l'acheteur. S'adresser à E. Lemieux, Alida, Sask. 35-42 P.

MIEL PUR A VENDRE, $9.50 la caisse de 60 livres. Chaque caisse contient 6 chaudières de dix livres. S'adresser à la Maison Saint-Joseph, Otterburne, Man. 32-42 P.